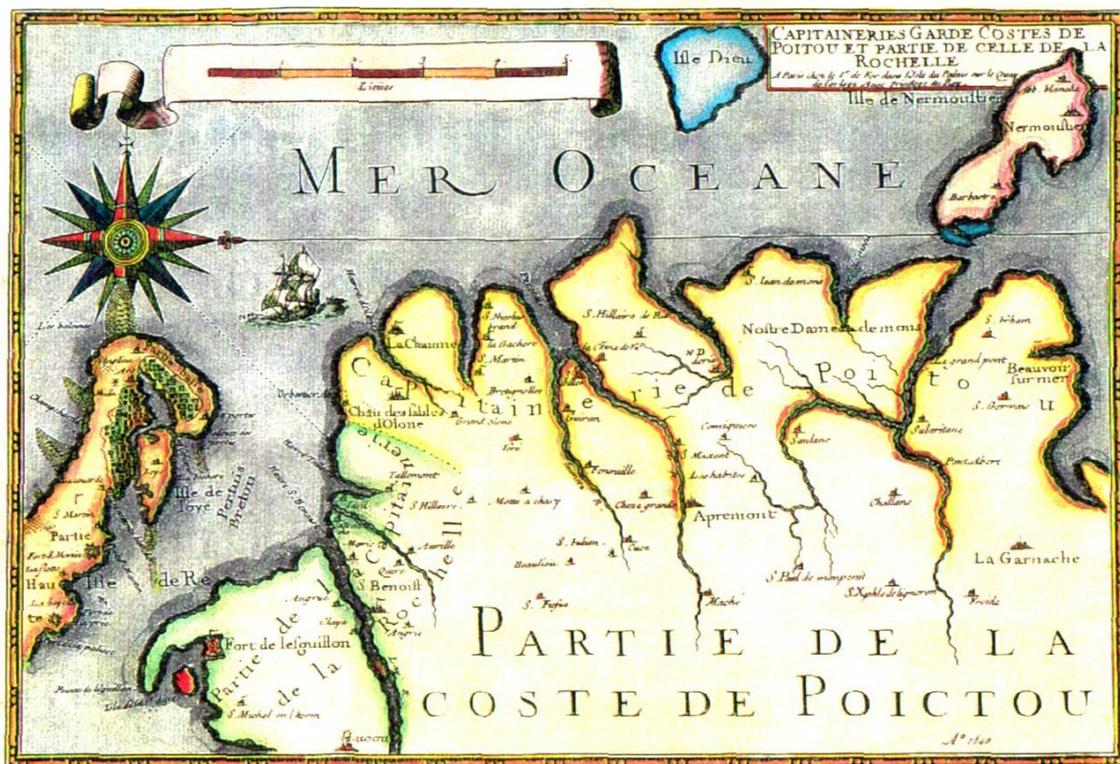


Les cahiers de Rié



CAPITAINERIES GARDE COSTES DE POITOU ET PARTIE DE CELLE DE LA ROCHELLE
A Paris chez le Sr de Fer dans l'isle du Palais sur le Quay de l'orloge Avec Privilèges du Roy

N° 2, juillet 1998 Histoire et Patrimoine



NATURE ET CULTURE
64, rue Clemenceau
85270 Saint-Hilaire-de-Riez

Prix : 7 €.

EDITO

L'histoire est un tissu complexe.

L'histoire est un tissu (*histos* en grec = tissu) : comme l'histologie (étude des tissus vivants), l'histoire étudie la structure microscopique des événements, et leurs entrelacements (*complexus* en latin = enlacement, entrelacement).

Sur la trame de nos espérances humaines se détachent les chaînes de nos violences dont nous cherchons à déterminer les causes et les conséquences. Mais les déterminismes sont parfois multiples et complexes : c'est le hasard qui fait que l'exceptionnel n'est pas l'exception en histoire.

Et dans cet écheveau inextricable, nous pouvons parfois nous doter, au présent, de quelques degrés de liberté. Mais quelle action avons-nous sur l'histoire ?

Nous pouvons d'abord essayer de mieux connaître notre passé : plus conscients, nous pourrions agir en « connaissance de causes ». Nous sommes responsables : nous avons à répondre de nos choix et, par le droit de vote, nous contrôlons les pouvoirs que nous subissons de ceux à qui nous avons délégué une part de ces responsabilités. Et puis nous avons à inventer des solutions nouvelles pour des problèmes nouveaux.

Conscients, responsables, créatifs : trois piliers pour notre liberté.

Au seuil de l'an 2000, tissons de nouveaux liens pour mieux nous connaître, mieux nous respecter, mieux nous estimer. Puisse (sans complexes !). *Les Cahiers de Rié* y contribuer !

Bernard TAILLÉ

HISTOIRE et PATRIMOINE
Commission du
CLUB NATURE et CULTURE
85270 – Saint-Hilaire-de-Riez

Association loi 1901 fondée en 1985
Déclarée le 20 décembre 1985 n° 3061
Insertion au J.O. du 22 janvier 1986

SOMMAIRE

Membres du bureau
Présidente : Sophie FURON

Vice-Présidents : Bernard TAILLÉ
Renée BRAUD
Joël CRESTOIS

Trésorier : Serge MOINE

Secrétaires Bernard CROCHET
Martine DESCHAMPS

Les articles publiés paraissent sous la seule responsabilité de leurs auteurs.
La reproduction, totale ou partielle, de notre brochure est strictement interdite sans l'accord de l'auteur et de l'association.

Cotisations :

| Cotisation | Individuelle | Couple | Famille |
|---------------------------|--------------|--------|---------|
| Jeunes, chômeurs, etc. | 20F | 30F | 35F |
| Habituelle | 40F | 60F | 70F |
| De soutien | 80F | 120F | 140F |

Notre périodique : «Les Cahiers de Rié»

Directrice de la
publication : S. FURON

Rédacteur : B. TAILLÉ

Mise en page : C. GENGOUX

Impression :

- La Poste : pages intérieures
- Club Nature et Culture : couverture et couleurs

- Affiches publicitaires : Crédit Agricole

Page **1** - Edito – Bernard Taillé
Page **2** - L'Association - Sommaire
Page **3** - Pour la petite histoire –
Bernard Taillé
Page **4** - Restauration d'un marais
salant
Pages **5-6** - Les grains de sel de Sophie –
Sophie FURON

RECHERCHE HISTORIQUE

Pages **7-11** : Les origines de l'Ile de Rié -
Patrick Avrillas

Pages **12-17** : Les artifices des occiden-
taux pour se repérer dans le temps - Ber-
nard de Singly

Pages **18-36** : Soulèvement vendéen du-
rant les Cent-Jours - Simone Loidreau -
Colette Gengoux - René Moreau

Pages **37-38** : L'onomastique de Saint-
Hilaire-de-Riez - Colette Gengoux

Page **39** : Ecriture de Saint-Hilaire-de-
Riez au fil des ans - Colette Gengoux

Page **40** : Les dames de Rié, écologistes
d'avant-garde - Joël Crestois

Pages **41-48** : Saint-Hilaire-de-Riez en
1866 - Colette Gengoux

TRANCHE DE VIE

Pages **49-52** : Une fille de la Rive -
Madame Milcendeau.

PAGE COUVERTURE : 1 Carte :
Capitaineries Garde Costes de Poitou et
Partie de celle de la Rochelle, 1640

Prix du numéro en 2013 7€.
Situation lors de la parution de ce Cahier

HISTOIRE ET PATRIMOINE

« Pour la petite histoire »

La première réunion a eu lieu le 27 août 1997 à l'initiative de Jacques Baud, adjoint au maire responsable de la culture et de la communication. Il s'agissait de rassembler, autour de Jean-François Tessier et de Patrick Avrillas, tous ceux qui s'intéressaient à l'histoire locale. D'autre part, l'ouverture prochaine de la Médiathèque allait permettre d'initier un fonds ancien et un secteur de livres sur l'histoire locale. Vingt-sept personnes manifestèrent leur intérêt dès cette première rencontre.

Très vite, chacun s'accorde pour une approche pragmatique sur des objectifs clairs (histoire et patrimoine) et des moyens précis : publications, sorties, conférences. Les premières interrogations se font jour : sommes-nous suffisamment nombreux pour les activités de recherche et d'inventaire ? Nous sommes tous des amateurs, des « historiens du dimanche ». Quelles règles d'édition allons-nous retenir ? ... La priorité est donnée aux publications : ce seront « Les Cahiers de Rié ».

Pour ce qui est de l'organisation, notre approche réaliste facilite les choses : nous allons nous appuyer sur une structure existante et, le 21 octobre, l'informel « Comité de liaison pour le développement de l'histoire des PAYS de RIÉ » devient la commission « Histoire et Patrimoine » du CLUB NATURE ET CULTURE.

J'ai été content de participer à ce lancement et continuerai d'apporter ma contribution aux Cahiers (notamment pour les tirages en couleur) mais il est temps de laisser ma place pour toute l'organisation... et de tourner la page.

Bernard TAILLÉ

CONSERVATION DU PATRIMOINE

RESTAURATION D'UN MARAIS SALANT A SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ



Le Club Nature et Culture avec le soutien de la municipalité a réhabilité une exploitation salicole dans la basse « Vallée de la Vie ».

Deux sauniers travaillent depuis mars 1998 dans ces champs de marais où ils ont remodelé 48 « œillets » et rétabli le système hydraulique.

Vous pouvez venir observer leur savoir-faire et les gestes traditionnels qui sont les mêmes depuis des siècles.

Les sauniers et un bénévole du Club Nature et Culture

- vous accueilleront de 10h. à 12h.30 et de 15h30 à 18h. tous les jours en juillet, août et septembre ;

- vous expliqueront le fonctionnement du marais et vous aideront à découvrir les plantes et les oiseaux que l'on peut voir dans cet univers mystérieux de terre et d'eau qu'est le marais de Saint-Hilaire-de-Riez.

Vous pénétrerez à pied dans le milieu fragile des anciennes salines de la « Basse Vallée de la Vie » que vous longez lorsque vous passez sur la « semi-rapide » CD 38. Des pancartes vous indiqueront l'entrée de cette exploitation salicole.



Prix de la visite : 10F. (adulte)

LES GRAINS DE SEL DE SOPHIE

Le sommaire étant, par définition, dénué d'explication, une présentation du travail effectué dans le numéro 2 des « Cahiers de Rié » nous semble nécessaire ainsi que l'annonce de nos intentions pour le numéro 3.

Tout d'abord, dans ce deuxième bulletin, nous « surfons » sur l'actualité du passé et nous présentons sous la plume de Patrick Avrillas l'originalité de l'île de Rié, entité géologique regroupant Saint-Hilaire-de-Riez, Croix-de-Vie et Notre-Dame-de-Riez.

L'émergence de roches fabrique une île que les mouvements lents des courants relie au continent. La complexité de ces transformations entraîne une diversité de terrains qui génère elle-même des différences sociales en rapport avec le travail possible sur chaque bande de terre. Les habitudes de vie changent suivant la nature du sol, le climat mais la nature de l'homme reste la même.

La curiosité de Colette Gengoux s'est attachée aux noms de Saint-Hilaire et de Rié. Anthroponymie et toponymie, ces deux mots sont tout aussi complexes que les interprétations fournies par l'auteur. Le débat reste ouvert et aucune conclusion ne lui sera apportée et c'est une bonne chose que nous puissions encore en discuter...

Le temps est venu dans un troisième article de parler du temps, de la chronologie. Pour aboutir au calendrier actuel, quelle longue ligne à parcourir ! Notre vie

se joue sur quelques années infimes par rapport au temps solaire et au temps lunaire. Et Bernard de Singly nous entraîne dans une promenade qui part du fin fond des millénaires pour nous laisser à l'aube du XXI^e siècle, en évoquant des représentations diverses liées à l'évolution et des connaissances et des pouvoirs en place.

Quelle matérialisation possible de ce besoin de repère dans le temps ? Maxence Loridan, en phase avec son ordinateur, a pu aboutir à ces représentations serpentantes ou linéaires évocatrices de durées lointaines qui se rapprochent de nous dans une grande idée de progrès. Et laissent croire, aux occidentaux que nous sommes, que le présent et l'avenir sont porteurs d'évolutions aboutissant à un « mieux », à un « meilleur » pourtant impossible à atteindre.

Ces fameuses « *lignes du temps* » ou lignes chronologiques se sont colorées, nous permettant de situer plus facilement un événement de l'Histoire de Rié :

- le combat des « Mattes » et la mort de Louis de La Rochejaquelein en 1815.

L'évocation de la mort de La Rochejaquelein aux « Mattes » est l'aboutissement d'une syn-

thèse des recherches effectuées par Colette Gengoux et René Moreau et aussi grâce au document rédigé par Simone Loidreau.

Et voici apparaître des dames ! Grand bien nous fasse ! Il était temps que Joël Crestois nous rassure sur la présence des femmes dans l'île de Rié ! Elles étaient écologistes, de surcroît, ces dames de Rié !

Heureusement que le recensement de 1866, présenté par Colette Gengoux, confirme la présence de 1143 femmes et 1177 hommes sur les 2320 habitants de Saint-Hilaire, cette année-là. Seul, un travail de patientes recherches effectuées aux Archives pouvait nous permettre de découvrir tous les détails d'une vie d'un village aux activités agricoles.

Nous terminons ce Cahier par quelques souvenirs racontés par une fille de la « Rive » qui a été une élève de l'école de la « Fradinière ». L'entretien est volontairement succinct car nous reprendrons cette quête du passé d'une manière plus approfondie auprès des personnes détentrices de cette mémoire, si elles l'acceptent.

Pour produire ce deuxième cahier, nous avons présenté des articles qui sont le fruit de recherches individuelles.

Le numéro trois que nous publierons au mois de décembre sera l'aboutissement d'un travail de deux groupes :

- le premier groupe participe à des recherches sur l'école de la « Fradinière » et sur le quartier de la « Rive »

- le deuxième groupe oriente ses travaux vers les seigneurs et les dames de Rié.

Nos méthodes de travail consistent à aller aux sources, c'est-à-dire à travailler à partir de documents d'archives considérés comme authentiques, qu'ils proviennent des registres paroissiaux, témoins de la vie locale avant la Révolution, des Archives municipales, départementales, nationales ou de fonds privés.

Nous pourrions aussi appuyer nos recherches sur le travail réalisé par des historiens, dont vous lirez souvent les noms dans les bibliographies et qui font autorité dans l'histoire locale.

Enfin, une longue collecte de témoignages oraux doit se faire au plus vite dans chaque quartier car les mémoires de ceux qui vieillissent et qui nous quittent sont irremplaçables et précieuses pour transmettre le passé récent. Pouvoir confronter plusieurs récits pour arriver à une vérité globale est sûrement nécessaire mais difficile.

A ce moment-là, nous quittons la transcription pure et simple des documents, des témoignages. Et à ce point crucial de l'interprétation vont transparaître malgré lui la partialité de l'historien, sa culture, sa sensibilité, sa personnalité. Malgré une grande volonté d'objectivité et d'impartialité, qui peut prétendre atteindre la vérité, porteuse de paradoxes et de contradictions ? C'est la complexité dont parle Bernard Taillé dans son éditorial.

Sophie FURON

LES ORIGINES DE L'ISLE DE RIÉ

UNE ILE NOUVELLE

Trois cents ans à peine nous séparent des dernières cartes anciennes mentionnant « l'isle de Rié ».

Aujourd'hui, l'avenue du même nom traversant le Terre-Fort à Saint-Hilaire-de-Riez évoque à elle seule la transformation de la ceinture d'eau marine qui enserrait à la fois Notre-Dame-de-Riez, Saint-Hilaire-de-Riez et Croix-de-Vie.

L'apparition de l'île de Rié fut progressive, les sables charriés par la Loire venant s'accoler au socle schisteux d'origine. De cette base rocheuse s'étendant entre le bourg de Saint-Hilaire, Sion-sur-l'Océan et la pointe de Grosse-Terre, l'île se prolongeait de trois longues flèches sablonneuses dirigées vers le nord et l'est.

Pour comprendre l'origine de cette configuration disparue, il convient avant tout d'étudier les processus complexes de la formation du marais dont elle est inhérente.

Depuis l'ère secondaire (il y a 200 millions d'années), de nombreux cataclysmes provoquèrent transgressions et régressions marines, déplaçant ainsi les limites de notre littoral tantôt à l'ouest, tantôt à l'est. Seuls le massif armoricain et le plateau du Poitou émergeaient à la fin de l'ère primaire, mais c'est lors de la dernière phase froide de la glaciation dite de Würm (il y a 15 à 18000 ans) que notre continent, par une régression marine spectaculaire, avançait d'environ 75 kilomètres vers l'ouest. L'exploration actuelle des fonds sous-marins définit avec exactitude les limites de l'ancien rivage.

C'est essentiellement grâce à la

transgression dite flandrienne, il y a 5 à 6000 ans, que notre littoral actuel trouvait ses limites, celles-ci ne devenant définitives qu'à l'époque gallo-romaine (V^e siècle). Par de lents mouvements d'affaissement appelés « subsidence », le golfe « breton-vendéen » géologiquement très instable se laissait dès cette période envahir par l'océan.

Un chapelet d'îlots rocheux et de bandes sablonneuses fut épargné par ce phénomène ; Noirmoutier, Yeu, Monts et Rié prenant ainsi leur caractère insulaire.

Lentement, certains courants marins, conditionnés par les flèches sablonneuses du Pont d'Yeu permirent l'apparition de cordons à texture sableuse. Un premier cordon, celui des Mattes, vint s'adosser au socle schisteux de l'île de Rié, puis un second postérieur au XI^e siècle prolongeait l'île dans sa partie nord-ouest en direction du Bec.

La configuration du littoral offrait ainsi une protection naturelle contre l'influence de la houle. L'importance de ce phénomène conjugué à la sédimentation fluviale du Ligneron complique lors des siècles qui vont suivre l'écoulement de la Besse, seule embouchure permettant de drainer les eaux du marais.

Le Ligneron, dont l'amont recueille les eaux du bocage, doit contourner jusqu'au Moyen Age la pointe des « Mattes » puis celle de l'île de Monts.

Côté méridional, seule la Vie sépare l'île de Rié du continent. Autrefois son embouchure devait être plus large et plus profonde mais rien



Les îles de Monts et de Rié au X^{ème} siècle

Les îles de Monts et de Rié au XI^{ème} siècle



Les îles de Monts et de Rié au XVIII^{ème} siècle

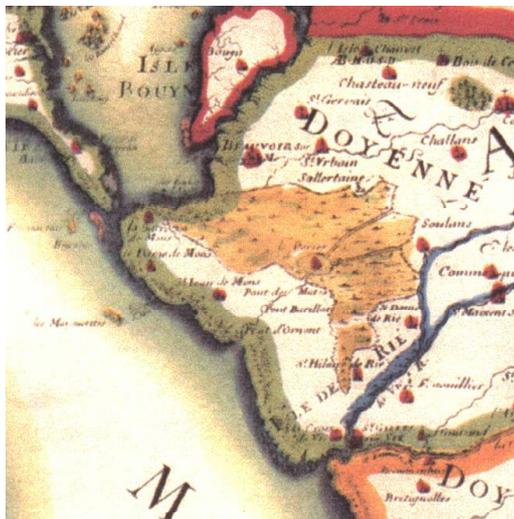


(Toponymie et tracé des cours d'eau actuels)

Reconstitution des îles de Monts et de Riez d'après l'étude géologique de J.P.Pinot

n'indique l'affirmation plus ou moins hypothétique de sa position à la Pelle à Porteau.

Au cœur de son histoire et jusqu'au XVIII^e siècle, Rié présentera son insularité comme une particularité géographique mais aussi sociale.



Extrait de la « Carte de l'Evesché de Luçon » 1703 où il est encore fait mention de l'isle de Rié.

A L'AUBE DE L'HISTOIRE

Bien avant l'apparition de l'homme dans nos régions, la forêt dessinait le contour de marécages et de vastes étendues dont les ajoncs, bruyères et fougères représentaient la flore du pays.

A l'occident, depuis la régression de Würm, le continent s'étendait vers l'ouest, enclavant ainsi les futures îles d'Yeu et de Noirmoutier.

Les nombreuses recherches entreprises par le préhistorien Marcel Baudouin, au début du siècle, font apparaître l'homme sur notre territoire au néolithique.

Dès cette période appelée « Révolution néolithique » (-6 000/ -1 800), nos régions sont soumises à un fort courant migratoire de type méditerranéen (développé par la navigation ma-

ritime) et de type européen du centre. Les premières communautés se sédentarisent.

Ainsi, notre préhistorien local recensa en divers points de notre île, différents « gisements néolithiques ». Quant à ses trouvailles relatives au paléolithique moyen (-100 000 / -50 000), les conclusions s'avèrent discutables, les pointes moustériennes découvertes sur la falaise de Sion n'ayant jamais été retrouvées.

La quantité importante de « monuments mégalithiques » relatifs au néolithique inférieur (-5 000) indique l'établissement d'un habitat dès cette période. Beaucoup de ces vestiges du passé ont malheureusement disparu. On comprend, en effet, l'enjeu de tels blocs de pierre dans un pays où le matériau de construction est si rare.

Ainsi, l'un des menhirs nommé « Roche de la Patte du Diable » se dressait à Croix-de-Vie même et fut détruit. Ce menhir fut découvert au début du siècle par un entrepreneur de travaux publics, Monsieur Primet, au lieu-dit « Le Patureau ». *« Cette pièce de terre située à une centaine de mètres de la falaise rocheuse correspond à la partie de la côte vendéenne connue des marins sous le nom de Boisviet »*. Sur l'une de ses faces, une dépression d'aspect particulier fit que, dans le pays, on lui donna le nom de « Patte du Diable ». La légende veut en effet que tous les mégalithes en Vendée maritime aient été transportés par le diable pour la construction du fameux Pont d'Yeu entre l'île de Monts et l'île d'Yeu.

Sur la commune de Notre-Dame-de-Riez, se dressent également deux menhirs, celui du « Prédoux », et celui du « Trésor de la Triée », mais le plus intéressant reste celui dit de « La Tonnelle », découvert à la pointe de Grosse-Terre. Cet imposant monument, de près de trois tonnes et de forme très régulière, possède la parti-

cularité, selon M. Baudouin, d'être d'un volume infiniment proche du mètre cube. Outre ce caractère particulier, ce menhir, en raison de sa nature pétrographique très spéciale, prouve l'ancienne réunion de l'île d'Yeu au continent. Le granit schisteux qui le compose ne se trouvant qu'à l'île d'Yeu et sachant également que les mégalithiques ne possédaient aucune embarcation capable de transporter de pareils blocs, les conclusions s'avèrent patentes. Pour cette raison, le menhir de la Tonnelle fut classé monument historique en 1919.



Déplacé, il surplombe actuellement la tombe de Marcel Baudouin dans le cimetière de Croix-de-Vie.

Dressées depuis des millénaires, ces œuvres immortelles ne nous renseignent guère quant à leur raison d'être. De toute évidence, les menhirs sont les dernières traces d'alignement mégalithique, monument du culte divin, semble-t-il.

Marcel Baudouin dénombrait « depuis la pointe de Grosse-Terre jusqu'à neuf groupes de menhirs ». Il soulignait que « cet alignement rejoignant à N.-Dame-de-Riez l'ensemble de ceux qui existent au nord de Commequiers, constituait un vaste temple, première manifestation du sentiment religieux de nos lointains ancêtres ».

En dehors de ces découvertes d'ordre spirituel, des objets usuels furent trouvés en quantité. De nombreux silex taillés, de minuscules couteaux, des petits grattoirs, en partie extraits du port de Croix-de-Vie, servirent certainement aux premiers marins de nos côtes.

Sur les falaises de Sion, M. Baudouin affirmait avoir fouillé de nombreux ateliers de silex taillés. En ces lieux, de la sillimanite, souvent employée pour la fabrication de haches polies, se trouve à l'état de minces filons.

A Notre-Dame-de-Riez, fut retiré des sables un polissoir à stries de charrues. Monsieur Baudouin le qualifia de néolithique.

Les trouvailles de Loisson (ou l'Oison) quant à elles, apportèrent un nouvel élément de topographie. En effet, la découverte de haches néolithiques en plein marais rendait les précédentes affirmations sur la formation du paysage, inexactes. « En réalité, la trouvaille avait eu lieu, non pas au milieu même d'une prairie, mais sur un véritable îlot qui est aujourd'hui certes encastré dans le marais, mais qui autrefois fut une île bien isolée, n'ayant jamais été recouverte par les eaux de l'ancien golfe de Challans ». Sur ce lopin de terre épargné par les eaux, furent découvertes, par un cultivateur, deux superbes haches polies. Brisée par mégarde, l'une d'elles atteignait trente centimètres. Le site nous livra également un dépôt de l'âge de bronze. Cette période (-1 800 / -700) succédant au néolithique « œuvre une ère nou-

velle, la protohistoire où le fil directeur n'est plus la taille de la pierre, mais la forme et l'utilisation d'objets métalliques ». La découverte de 1895, sur l'îlot de Loisson, fut celle d'un cultivateur qui, à 60 cm de profondeur, trouva « une hache, des débris d'une ou plusieurs lames d'épées cassées et une extrémité de lance, assez pointue, le tout dans un sac en cuir qui tomba en miettes, lors de la mise à découvert ».

A Sion également, furent trouvées des haches de bronze quasi-semblables.

Plus récemment à Grosse-Terre, une prospection de surface a permis la

découverte de tessons campaniformes, provenant de céramiques. Il semble bien, suivant R. Joussaume, que l'on doive faire remonter une partie de ce mobilier au bronze ancien (-1 800 / -1 500).

Sur cette même pointe rocheuse, Marcel Baudouin prétendait avoir dégagé d'anciens fours solaires. Ce site certainement côtier et particulièrement riche sera au cours des âges érodé par les flots. Vraisemblablement, les premières civilisations navigatrices y avaient implanté un relais : **Sidun**.

Patrick AVRILLAS

BIBLIOGRAPHIE

- Marcel Baudouin : Découverte d'un polissoir à stries de charrues enfoui sous les sables de l'île de Rié
- Marcel Baudouin : Un gisement de sillimanite à Saint-Hilaire-de-Riez
- Marcel Baudouin : Le menhir de la Tonnelle à Saint-Hilaire-de-Riez
- Marcel Baudouin : Les cachettes et dépôts rituels de l'époque néolithique en Vendée
- Charles Mourain de Sourdeval : L'île de Rié - Société d'Emulation de la Vendée. 1ère série VII - VII. 1860-62
- Liste des édifices classés dans le département de la Vendée : Notre-Dame-de-Riez, Menhir du Prédoux. Menhir de la Pierre du Trésor de la Triée - Revue du Bas-Poitou tome XXXX
- Marcel Baudouin : Le préhistorique à l'îlot de Loisson de Saint-Hilaire-de-Riez - 1906
- Henri Renaud : Saint-Gilles Croix-de-Vie et environs. 2e édition, 1937
- R. Joussaume : La pointe de la Grosse-Terre à Saint-Hilaire-de-Riez in *Néolithique, Aunis et Poitou occidental*
- Gustave Mathé : Saint-Gilles-Croix-de-Vie et la Côte bleue - 1953
- Patrick Péridy : Céramiques décorées de Saint-Hilaire-de-Riez - Société d'Emulation de la Vendée - 1975
- Saint-Hilaire-de-Riez - Sion-sur-l'Océan, les Amitiés Sablaises. Collection Le Littoral vendéen, 2e semestre 1970
- Jean-François Tessier : Chronique paroissiale de Saint-Hilaire-de-Riez... essai historique - 1981
- Jean-Pierre Pinot : Formation du paysage du marais de Monts - Cahiers Nantais n°18.
- Carte géologique de la France à 1/50000 : Bureau de recherches géologiques et minières. Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Pays de Monts et de Vie, Service géologique national - 1985

LES ARTIFICES DES OCCIDENTAUX POUR SE REPERER DANS LE TEMPS

UN PATRIMOINE CULTUREL

Dans son éditorial du numéro un, Bernard Taillé écrivait « *Le temps est linéaire et nous respecterons dans ces cahiers la chronologie qui nous fournit des repères dans cette recherche du temps perdu* ».

Dans cette optique, il nous a été demandé de présenter les outils que nous, Français et plus largement nous, les occidentaux, utilisons pour ne pas nous égarer dans nos promenades à travers le passé.

Ces outils ont été élaborés progressivement par les intellectuels des générations qui nous ont précédés ; ce sont des artifices que notre intelligence humaine a créés afin de mieux pouvoir appréhender le temps.

Le premier de ces artifices est la date. Ces satanées dates à propos desquelles il est d'usage d'ironiser en évoquant le questionnement des maîtres d'école :

1515 ?



Marignan

Marignan.

Une date, c'est une étiquette chiffrée qui permet de placer l'événement sur le ruban par lequel nous symbolisons fréquemment le temps qui s'écoule.

Le système de chiffrage est connu sous le nom de calendrier. Chaque civilisation a construit son propre code.

1 - Le calendrier occidental : un produit romain

A ses débuts, la cité romaine adopta un **calendrier lunaire** d'une durée de 355 jours divisés en 12 mois.

L'année commençait en **MARS**, le mois dédié au Dieu de la guerre et qui est marqué par la renaissance de la vie végétale. Ainsi s'explique les noms encore en usage :

- le septième mois ou **septembre.**
- le huitième mois ou **octobre.**
- le neuvième mois ou **novembre.**
- le dixième mois ou **décembre.**

Tous les deux ans, le chef religieux de la communauté le « *pontifex maximus* » ou grand pontife ajoutait, après février, un treizième mois d'une durée de vingt jours. Très vite, **les années** furent comptabilisées à partir de la fondation de la ville « *ab Urbe condita* ».

A - Le calendrier Julien



Jules César, une fois achevée la conquête des Gaules, devint «le dictateur» de la République après avoir éliminé son rival Pompée. Patron tout puissant, il fit travailler astronomes et mathématiciens. Et à partir de leurs propositions, **il institua en 45 avant Jésus-Christ**, un an avant d'être assassiné, un **nouveau calendrier**, le calendrier Julien, qui est grosso modo le calendrier que nous utilisons.

C'est un calendrier solaire dans lequel l'année comporte ordinairement 365 jours.

La deuxième innovation de ce calendrier est la mise en place des **années bissextiles**. Les experts avaient estimé qu'une révolution terrestre durait 365 jours un quart. Aussi César décréta que, tous les quatre ans, en février le sixième jour (« **sextus** ») avant les calendes de mars serait compté deux fois (« **bis** ») et qu'ainsi le dernier mois de l'année comporterait 29 jours au lieu de 28.

Après sa mort, les autorités décidèrent de consacrer à sa mémoire le cinquième mois qui devint **JUILLET, le mois de JULES**.

Son fils adoptif Octave devint le premier empereur, et le Sénat lui attribua le titre sacré d'Auguste ; on lui consacra le sixième mois **AUGUSTUS qui a donné notre AOUT**.

B - La mise en place de l'ère chrétienne

Peu après la mort du juif JESUS, le chef de ses disciples, Pierre, quitta Jérusalem et vint s'installer à Rome, la capitale de l'Empire qui rassemblait tous les territoires du bassin méditerranéen. Les adhérents de cette secte religieuse nouvelle se nommèrent chrétiens du mot grec « Chrestos », l'envoyé. Car ils croyaient que Jésus était le messager du Dieu Unique. Ils furent à plusieurs reprises persécutés par les autorités romaines.

Au IV^e siècle eut lieu une révolution idéologique majeure ; en deux étapes, le christianisme devint la religion romaine.

Tout d'abord **en 313 après Jésus-Christ, l'empereur Constantin**, par son Edit de Milan, **légalisa la pratique du culte chrétien**.

Puis **en 392, l'empereur Théodose fit de cette religion chrétienne, la religion officielle de l'Etat romain, la rendant en quelque sorte obligatoire...**

Dans la logique de ce choix politique, **au VI^e siècle, le moine savant DENYS LE PETIT proposa de compter les années** non plus à partir de la fondation de Rome mais **à partir de la naissance de Jésus**. Il en fixa la date à l'an 753 de Rome. Cet usage mit environ deux siècles à se généraliser. C'est toujours l'artifice dont nous

usons et qui va nous permettre d'inaugurer prochainement le troisième millénaire chrétien.

C - Le calendrier grégorien, un correctif du XVI^e

Au XVI^e, l'Eglise catholique qui dominait depuis mille ans l'Europe de l'Ouest subit la secousse de la Réforme, contestation menée par l'allemand Martin Luther et le français Jean Calvin. Pour faire face à cette crise interne, les papes réunissent le concile de Trente. Pendant ses travaux, fut souligné l'inconvénient de voir la fête de Pâques - fixée à la première pleine lune du printemps - être fêtée de plus en plus tôt dans l'année.

Les astronomes signalèrent que la faute en revenait à leurs **collègues romains consultés par César qui avaient surestimé d'environ onze minutes la durée d'une révolution terrestre**. Ce petit décalage, en s'accumulant, devenait important ; et ainsi l'équinoxe de printemps fixé au 21 mars s'était décalé au 11 mars !

Le pape Grégoire XIII décida de mettre fin à cette anomalie. Il publia le 24 février 1582 la bulle « *Inter gravissimas* » qui ordonnait de rectifier le calendrier. **Il décidait de retrancher dix jours au mois d'octobre de l'année en cours. Ainsi au 4 octobre 1582 succéderait le 15 octobre**. Ce fut une révolution souvent mal vécue par le petit peuple.



Congrès scientifique réuni par le pape Grégoire XIII pour la réforme du calendrier. Détail d'une peinture anonyme des Archives de Siéne.

De plus, afin d'éviter que le décalage ne réapparaisse, le pape **fit modifier le jeu des années bissextiles pour la série des années séculaires**. Il décréta que 1600 serait bien une année bissextile tandis que 1700, 1800 et 1900 n'auraient que 365 jours. A nouveau, 2000 serait une année bissextile mais pas 2100, 2200, 2300 etc...

En Europe occidentale, les pays protestants n'adoptèrent que tardivement ce calendrier grégorien : en 1700, les Allemands ; en 1752, les Anglais, les Danois, les Suédois, les Suisses. **Pour la Russie, c'est le bolchevik Lénine qui, s'étant emparé du pouvoir, décide dès 1918 d'aligner son pays sur le système occidental. Il est en usage aujourd'hui sur la planète entière du fait de la domination culturelle de l'occident**, domination imposée à partir des conquêtes coloniales commencées durant ce même XVI^e siècle. C'est **un aspect de la « domination » culturelle** qui n'est pas seulement un concept récent, fort à la mode ces derniers temps mais qui est aussi une réalité qui s'est mise en place progressivement depuis plus de cinq siècles !

2 - Un legs des humanistes : le découpage en cinq périodes

I - Le critère du pouvoir politique

Depuis toujours et dans tous les pays, les chroniqueurs structuraient leurs récits historiques en se calant sur **les règnes des princes**. Et lorsqu'ils désiraient présenter une vision sur « la longue durée », ils adoptaient le **cadre d'une dynastie**, le changement de famille royale étant vu traditionnellement comme une rupture importante. Les **historiens romains** au moment où l'Italie dominait l'ensemble du monde méditerranéen distinguèrent **trois séquences**, en utilisant cette fois encore le critère du pouvoir politique ou plus précisément les caractères de son imagination.

| | |
|-------------------|-----------------------------|
| 1 - La Royauté | 753/509 avant JC. |
| 2 - La République | 509/27 avant JC. |
| 3 - L'Empire | 27 avant JC...476 après JC. |

2 - Le découpage ternaire des humanistes

Au XV^e siècle, les intellectuels italiens imités au XVI^e par leurs voisins de France, d'Allemagne, des Pays Bas, d'Angleterre **adoptèrent une nouvelle articulation de l'histoire des hommes**, en la présentant **en trois volets successifs**.

- I - L'Antiquité.
- II - Le Moyen Age.
- III - Les Temps Modernes.

Ce découpage est établi par rapport à l'existence de l'Empire romain, modèle de référence.

A) - L'Antiquité en effet prend fin en 476 par la déposition du dernier empereur romain d'Occident lorsque qu'un roi germanique s'installe à Rome.

B) - Les Temps Modernes sont inaugurés en 1453 par la perte du pouvoir du dernier empereur d'Orient au moment de la prise de Byzance/Constantinople par les Turcs.

Le Moyen Age, simple période intercalaire, dure donc mille ans environ. **Les humanistes considéraient cette longue période avec mépris** comme une époque de régression. En témoigne l'étiquette qu'ils collèrent à l'art des constructeurs de cathédrales du XII^e et XIII^e siècles : c'est **l'art gothique, c'est-à-dire en clair un art barbare**.

La Renaissance au contraire est un retour aux sources en s'appuyant sur la connaissance méticuleuse des langues grecques et romaines, et des œuvres héritées de l'Antiquité. Ainsi les Temps Modernes se construisaient sur des «bases saines» et **l'imitation de l'Antiquité était gage de progrès**.

3 - Les compléments apportés au XIX^e siècle

Au début du 19^e siècle, **les intellectuels romantiques réhabilitèrent le Moyen Age** en redécouvrant la formidable fécondité créative de cette période. Aujourd'hui, nous avons conscience de tout ce que nous avons hérité de ces dix siècles durant lesquels se forgea la civilisation européenne.

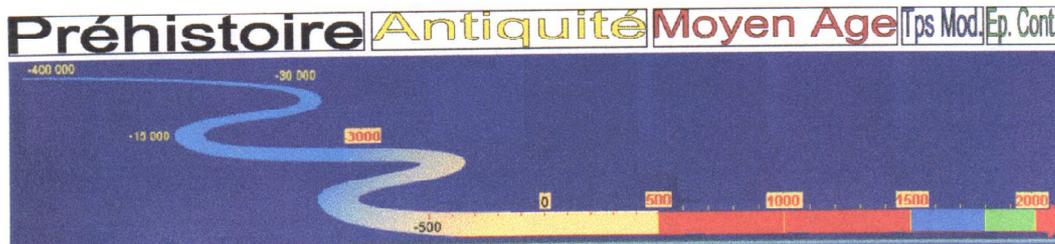
De plus, les **fouilles archéologiques menées par les « antiquaires »** comme on nommait alors les amoureux du passé le plus lointain, révélèrent la créativité de groupes humains ignorés dans les récits écrits, par la mise au jour des outillages en silex, des monuments mégalithiques, des peintures rupestres, etc...

Aussi **deux périodes supplémentaires furent greffées sur le triptyque humaniste.**

- **En amont, la préhistoire** qui couvre tout le passé des hommes avant l'invention de l'écriture vers 3000 avant JC., en Mésopotamie et en Egypte.

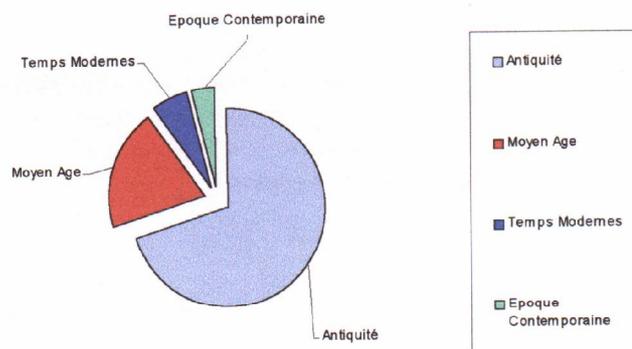
- **En aval, l'époque contemporaine** car les penseurs du XIX^e considéraient avec joie ou répulsion qu'un monde nouveau était en gestation après le grand séisme idéologique de 1789, la révolution française exportée dans toute l'Europe modifiant profondément le paysage politique continental et mondial.

Cela donne **cinq tranches de durées fort inégales.**



- Plusieurs centaines de milliers d'années pour la préhistoire
- Trois millénaires et demi pour l'Antiquité (3 000 av. JC- 500 ap. JC)
- Un millénaire pour le Moyen Age (500-1500 ap. JC)
- Trois siècles pour les Temps Modernes (XVI^e - XVII^e - XVIII^e)
- Deux siècles pour l'époque contemporaine (XIX^e – XX^e)

Certes ce découpage est arbitraire ; mais tout autre le serait aussi !



Toutefois il a un double avantage pour nous, Européens :

- il est **largement diffusé** et peut donc encore servir de repère communautaire,
- **il colle à des réalités importantes de notre passé collectif** à condition **d'introduire comme événements fondateurs :**

pour les Temps Modernes :

- d'une part, l'invention de l'imprimerie.
 - d'autre part, le début de la colonisation, après les « grandes découvertes »,
- et

pour l'Epoque Contemporaine :

la révolution industrielle avec l'apparition de la machine à vapeur.

Bernard de SINGLY



Calendrier gaulois de Coligny, détail.

Texte en langue gauloise gravé dans le bronze à l'époque romaine. Ce calendrier est divisé en mois lunaires comportant alternativement 29 et 30 jours, le mois lunaire étant de 29 jours et demi.

Lyon, Musée de la Civilisation gallo-romaine.

SOULEVEMENT VENDEEN DURANT LES CENT-JOURS

LE COMBAT DES « MATTES » A SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

Depuis la fin de la grande insurrection vendéenne, la Vendée n'a retrouvé qu'un calme relatif. Les Vendéens n'ont pas grand-chose à reprocher à Napoléon, qui a rétabli le culte, mais les levées d'hommes sont très mal acceptées.

La première Restauration voit également les conscrits réagir et les bandes de réfractaires sont de plus en plus nombreuses. La Vendée est mise sous haute surveillance.

Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le départ du Roi Louis XVIII pour Gand dans la nuit du 19 au 20 mars 1815 provoquent les troubles les plus graves.

Le peuple vendéen ne pense pas se soulever de nouveau mais, cette fois-ci, ce sont les nobles qui vont vers les paysans. La Vendée reprend modérément les armes.

Un combat a lieu le 4 juin 1815 à Saint-Hilaire-de-Riez au lieu-dit « Les Mattes » où **Louis du Vergier de La Rochejaquelein**, général en chef de l'armée catholique et royale de la Vendée, trouve la mort.

Louis du Vergier de La Rochejaquelein est issu d'une vieille famille de la noblesse française du Bas-Poitou.⁽¹⁾

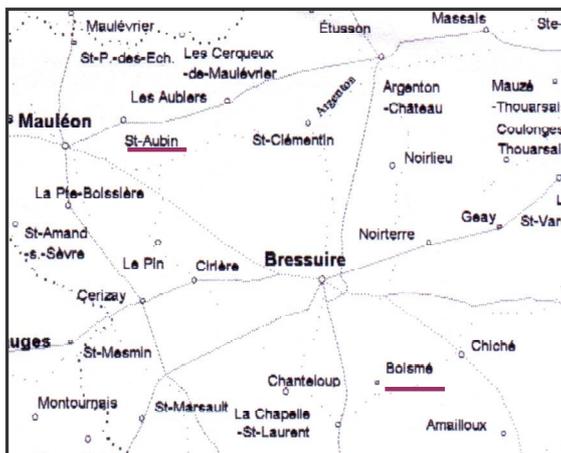
Son père, Henri-Louis-Auguste du Vergier, marquis de La Rochejaquelein, colonel du régiment Royal-Pologne en 1784, est fait maréchal de camp en 1788. Marié en 1769, au château du Petit Mitteau paroisse de la Jaudonnière (Vendée), à Constance Lucie Bonne de Caumont-Dade vit, quand il n'est pas à l'armée, dans sa demeure féodale de la Durbelière à Saint-Aubin-de-Baubigné près de Châtillon-sur-Sèvre. De cette union, naissent 7 enfants dont Henri en 1772, **Louis en 1777**, Auguste en 1784 et 4 filles.



Louis du Vergier de La Rochejaquelein

(1) C'est Renée Lemaslin, mariée à Guy du Vergier, écuyer et seigneur du Vergier, qui apporte la terre de La Rochejaquelein située dans la paroisse de Voultegon près de Bressuire (Deux-Sèvres).

Louis, quatrième enfant, né le 29 novembre 1777 au château de la Durbelière, est élevé chez les Oratoriens de Niort. En 1791, du fait de la Révolution, il est contraint d'interrompre ses études et la famille doit émigrer.



Madame de la Rochejaquelein se réfugie en Belgique, à Tournai, puis émigre en Angleterre avec ses 5 plus jeunes enfants. Quant à Louis, âgé seulement de 14 ans, il rejoint son père dans l'armée des Princes à Coblençe où il fait campagne dans le régiment La Tour-Taxis (1792). Seul, son frère Henri reste en France où il devait s'illustrer sous le nom de « Monsieur Henri » comme général en chef des armées catholiques et royales de la Vendée, et mourir au combat en 1794.

Par la suite, Louis et son père retrouvent la marquise de La Rochejaquelein en Angleterre, d'où ils se rendent pour Saint-Domingue où la marquise possède une propriété. Les jeunes enfants restent à Londres où ils sont placés en pension. Louis, sous les ordres de son père, se battra pendant 5 ans dans un régiment anglais contre les Noirs révoltés.

Les Anglais devant quitter Saint-Domingue, Louis, qui a obtenu un grade de sous-lieutenant, repart en Angleterre en 1798. Il sert sous le pseudonyme de ROEH.

Son père, blessé, est resté à Saint-Domingue où il décédera en

1802. (La marquise y est décédée le 4 décembre 1798)

En 1801, les lois de proscription qui frappent les émigrés sont abrogées et Louis de La Rochejaquelein rentre en France. Il retrouve sa tante, restée à Saint-Aubin-de-Baubigné, qui lui conte les événements vendéens et les exploits de son frère Henri.

Le 1^{er} mars 1802, il épouse Victoire de Donnissan, veuve du marquis Louis de Lescure, général de l'armée royaliste vendéenne, mort des suites de ses blessures en novembre 1793.

Il vit au château de Clisson-en-Boismé (propriété des Lescure) près de Bressuire, ou à Citran, près de Bordeaux, dans le domaine de sa femme.

Louis de La Rochejaquelein, fidèle au Roi, reste loin de Paris. Il vit à la campagne et souhaite mener une vie tranquille. Il refuse de se rallier à l'Empire malgré les pressantes sollicitations et les menaces dont il fait l'objet.

« *Nous étions en butte, écrit la marquise dans ses Mémoires, à une tyrannie qui ne nous laissait ni calme ni bonheur : tantôt on plaçait un espion parmi nos domestiques, ou l'on exilait loin de leur demeure quelques-uns de nos parents, en leur reprochant une charité qui leur attirait trop l'affection de leurs voisins ; tantôt mon mari était obligé d'aller rendre compte de sa conduite à Paris et une partie de chasse était représentée comme réunion de Vendéens ; quelquefois, on nous blâmait d'aller en Poitou, parce qu'on trouvait que notre influence y était trop dangereuse ; d'autres fois, on nous reprochait de ne pas y habiter et de ne pas employer cette influence au profit de la conscription* ».

Une nouvelle levée d'hommes, en 1803, provoque quelques troubles. A Aizenay, un groupe armé tire sur les officiers et un gendarme est mortellement atteint.

En 1804, les frères La Rochejaquelein sont recherchés pour avoir organisé un complot à Bordeaux où s'était reconstitué « L'Institut philanthropique des fils légitimes ». Louis se réfugie à l'étranger puis revient en France.

En 1808, l'abbé de Pradt, évêque de Poitiers, aumônier de l'empereur, rend visite à Louis de La Rochejaquelein à Clisson-en-Boismé et essaye de le rallier au Gouvernement : « *Choisissez la place qui vous convient ; mettez-vous à prix, monsieur* ». Louis reste inébranlable, au point que la police de Fouché le surveille de très près. Ce dernier est inquiet de l'agitation qui se répand dans l'Ouest.

En 1809, les menaces deviennent de plus en plus directes et les frères La Rochejaquelein sont « invités » à prendre du service. Napoléon offre à Louis une place de colonel dans la Grande Armée. Il refuse prétextant sa santé et sa nombreuse famille. Auguste résiste également mais il est emprisonné. Deux mois après, il demande une sous-lieutenance dans la Grande Armée où il restera trois ans. Il évite ainsi la vente des biens de sa famille.

Napoléon a besoin d'hommes, mais les conscrits se soustraient. Les familles sont inquiétées, on menace le père pour avoir le fils.

Début 1813, Louis de La Rochejaquelein se rend à sa propriété de Citran où il apprend le désastre de l'armée française en Russie. Il se dispose à favoriser le retour des Bourbons, lorsque Louis XVIII lui demande de reprendre la lutte pour préparer un soulèvement en Vendée. Il se rend alors en Poitou, Anjou et Touraine pour une entente avec les autres chefs royalistes. En novembre 1813, le ministre de la police, Savary, le recherche et il manque d'être arrêté.

Début 1814, il part rejoindre le duc d'Angoulême (fils de Charles X,

comte d'Artois), sur les côtes espagnoles, pour y recevoir ses instructions afin de préparer sa rentrée dans la ville de Bordeaux.

Le 12 mars, Louis, aidé du comité royaliste de la région et de deux divisions anglaises, parvient à ses fins : le duc entre dans Bordeaux comme prévu. Le drapeau blanc flotte sur le clocher de l'église Saint-Michel et l'hôtel de ville.

Louis lève une compagnie de cavalerie, « Les Volontaires Royaux de La Rochejaquelein », et s'empare du petit port de la Teste et de la côte avoisinante.

En Vendée, les levées d'hommes, moins nombreuses que dans les autres régions, font toutefois de plus en plus de réfractaires.

Louis de La Rochejaquelein est sur le point de se rendre en Vendée lorsque l'Empire tombe (6 avril 1814). Alors, il se rend à Calais accueillir Louis XVIII, est nommé maréchal de camp et chargé des grenadiers à cheval de la maison du Roi.

Peu de temps après, le 4 mai, une fausse alerte mobilise 25 000 paysans dans l'Ouest. Les ministres croient à une réaction contre les acquéreurs de biens nationaux et ils chargent Louis de calmer les esprits sur la rive gauche de la Loire.

Fin 1814, par une ordonnance royale, l'Ouest est mis en demeure de se dessaisir de ses armes. Pour mieux désarmer la région, on propose même de l'argent en échange des armes remises.

En mars 1815, le vieux duc de Bourbon est envoyé en mission en Vendée mais le peuple ne réagit pas. Napoléon approche de Paris et l'armée se range à ses côtés.

Dans la nuit du 19 au 20 mars, au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Louis de La Rochejaquelein, avec ses volontaires, escorte Louis XVIII jusqu'à Gand. Il obtient la permission de

soulever la Vendée et, muni d'une lettre du roi, se rend en Angleterre afin de demander des armes, des munitions et de l'argent.

Jusqu'au 15 avril 1815, la Vendée est demeurée relativement calme. Mais à cette date l'Ouest apprend la coalition de l'Europe contre la France. La nouvelle levée d'hommes met le feu aux poudres : le bruit court alors que « c'est la guerre » et que « seul le retour du Roi assurerait la paix ».

Les conscrits menacent la force publique, se cachent. Les paysans en âge de servir (de 25 à 45 ans) refusent de partir aux frontières.

Dès la mi-avril, un mouvement a lieu en Anjou au château du comte d'Autichamp. Le 29, conscient du danger, Napoléon envoie des troupes importantes dans l'Ouest, à Angers, Nantes et Cholet. Cependant l'empereur a besoin de troupes aux frontières. Le général Travot, pour la garnison de Nantes, est chargé de tenter d'enrôler les patriotes fédérés.

Le 1^{er} mai, Louis de La Rochejaquelein, sa demande acceptée, embarque pour la France sur l'« *Astrée* » et navigue vers la côte vendéenne.

Au même moment, les bandes d'insurgés s'agitent, le drapeau tricolore est descendu. Les foires dégénèrent en émeutes.

Le préfet signale tous ces mouvements au ministre de la police.

L'état-major vendéen juge qu'il est le temps d'agir. Seule, la population rurale bouge. Les paysans se donnent des chefs de paroisses, qui nomment leurs officiers.

Les chefs s'organisent :

- le comte d'Autichamp formera l'armée d'Anjou,

- Sapinaud de la Rairie l'armée du Centre,

- le comte de Suzannet, aidé de deux neveux de Charrette, celle du pays de Retz et du Bas Poitou

- Auguste de La Rochejaquelein celle du Haut Poitou.

Ils regroupent à eux tous un effectif d'environ 12 à 25 000 hommes selon les sources, en tout cas moins nombreux qu'on ne l'espérait et mal armés. « *Un tiers environ, écrit d'Autichamp, est armé de fourches et de baïonnettes au bout d'un bâton* ».

Le 11 mai, tous les chefs se réunissent à La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure) et fixent au 15 la date de l'insurrection générale, selon les ordres expédiés de Londres par Louis de La Rochejaquelein, qui annonçait en outre des secours.

Ce dernier attend, depuis le 10 mai au large des Sables-d'Olonne, le moment propice pour débarquer.

Sapinaud et Suzannet sont chargés de protéger le débarquement annoncé pour le 16, tandis qu'Autichamp et Auguste de La Rochejaquelein doivent déblayer l'ancienne Vendée Militaire, de 29 820 soldats bonapartistes et 46 canons.

Le général Lamarque, ancien de la guerre d'Espagne, se trouvera à la tête de l'armée impériale de la Loire.

Les troupes du Marais, déjà informées de la présence anglaise, se rassemblent, prennent Saint-Jean-de-Monts et Croix-de-Vie.

Le 15 mai, le tocsin sonne en Vendée, c'est l'annonce du début de l'insurrection. Les troupes se forment pour recevoir les ordres. C'est l'enthousiasme !

La colonne d'Auguste de La Rochejaquelein et de Canuel - ancien chef républicain acquis au parti royaliste - se dirige avec celle d'Autichamp sur Cholet que ce dernier occupera le 24 mai.

Sapinaud, avant de rejoindre la côte, perd du temps à prendre Belleville. Suzannet se retrouve donc seul, à la tête de 4 000 maraîchins, pour attaquer les postes de la côte et assister le

débarquement qui a lieu, comme prévu, le 16 mai à Croix-de-Vie.

Quoiqu'informés de ces plans, les impérialistes ne prennent aucune disposition. Louis de La Rochejaquelein débarque donc, sans être trop inquiété. Les navires ayant jeté l'ancre au large, il fait décharger la cargaison par chaloupes. Malgré quelques escarmouches, 2 000 fusils, un million de cartouches, du plomb et de la poudre sont débarqués. On attendait bien plus, et surtout des canons, de l'argent... Mais Louis de La Rochejaquelein promet une livraison supplémentaire.

Les armes sont distribuées aux maraîchins de Suzannet et aux hommes de Sapinaud. Celles destinées à Auguste de La Rochejaquelein et d'Autichamp sont convoyées par Desabbayes, chef de division du corps de Suzannet.

Le général bonapartiste Travot apprend le débarquement et la marche du convoi. Quand Desabbayes arrive en vue de Saint-Grégoire (près de L'Aiguillon-sur-Vie), Travot, venant de La Chaize-Giraud, l'a rejoint et passe à l'attaque. Malgré quatre heures de combat, Desabbayes réussit à faire passer les charrettes du convoi, forçant Travot à reculer.

Ce dernier gagne Saint-Gilles, d'où il fait expédier sur Nantes le matériel non encore acheminé par les royalistes.

Les Vendéens malgré cette escarmouche sont en bonne position : ils tiennent les « Mauges » et presque le « Marais ». En outre, l'arrivée de La Rochejaquelein les motive.

Napoléon, informé des événements dans la nuit du 17 au 18 mai, mobilise 6 000 hommes pour la Vendée. Sous le commandement de Lamarque, la garnison arrivera à Angers le 29 mai. Par ailleurs, Fouché, ministre de la police, suggère à Napoléon d'employer la négociation. L'Empereur accepte.

En réalité, la situation de l'armée royaliste se dégrade. Les chefs vendéens sont jaloux du titre de généralissime de Louis de La Rochejaquelein qui n'a jamais combattu à leur côté.

Louis veut se diriger sur Bourbon-Vendée (La Roche-sur-Yon), puis sur les Sables pour communiquer avec les Anglais, mais Suzannet veut prendre l'île de Noirmoutier. Louis de La Rochejaquelein se laisse convaincre et les deux chefs doivent se retrouver à Challans le 17 mai.

Louis, avec 300 Maraîchins, arrive à la date fixée, mais Suzannet sans prévenir s'est dirigé sur Palluau. Louis de La Rochejaquelein se rend alors, avec sa petite troupe, à Saint-Christophe-du-Ligneron où il passe la nuit du 19 au 20 mai. Le lendemain, ses hommes, se sentant trop loin de leur Marais, se dispersent.

C'est presque seul que Louis se rend à Palluau où il retrouve Sapinaud, Suzannet qui a changé d'avis et Ludovic de Charrette. Devant cette mésentente, il demande qu'on nomme un général en chef et déclare qu'il s'incline d'avance devant le choix qui sera fait. C'est lui qui est choisi. Il énonce alors son plan : rester à proximité des côtes - une deuxième cargaison anglaise doit arriver - et une fois armés, réunir les quatre corps vendéens en un seul, puis marcher sur Poitiers, la Touraine et Paris.

Louis reprend donc son projet et marche sur Bourbon-Vendée, que le général Travot vient de quitter avec 1 093 hommes. Ce dernier, le 20 mai, bivouaque à Apremont, puis simule une marche sur Palluau pour finalement bifurquer sur Aizenay.

Les chefs royalistes informés des mouvements de Travot envoient quelques hommes en reconnaissance vers Bourbon-Vendée mais ne trouvent personne.

Rassurée, l'armée vendéenne arrivée le 20 à Aizenay, se disperse

autour de la petite ville. Les hommes qui restent dans le bourg, chantent, s'endorment sans avoir posté suffisamment de sentinelles. En pleine nuit, Travot et sa troupe arrivent et les encerclent. Les premiers coups de feu retentissent ; les Vendéens se battent bravement. Louis de La Rochejaquelein rassemble ses troupes et ordonne à Suzannet de barrer la route de Bourbon-Vendée. Suzannet n'obéit pas, il se retire en entraînant la troupe de Sapinaud prétextant que leurs hommes n'aiment pas se battre dans l'obscurité. La route est libre pour l'ennemi.

De Charrette est blessé et mourra de ses blessures le 31 mai ; Louis de La Rochejaquelein a son cheval tué sous lui ; son beau-frère, Guéry de Beauregard, tombe ; La Roche Saint-André, blessé, est fait prisonnier. Les Vendéens s'enfuient. C'est au total 35 combattants qui seront enterrés à Aizenay. Ce n'est pas un désastre important mais l'armée perd le moral.

L'armée dispersée, Louis de La Rochejaquelein se retire à Cerizay où il va soulever le Haut-Bocage. Il y retrouve son frère Auguste. Il écrit alors à Travot, lui « *ordonnant de se soumettre et de mettre bas les armes...* »

Louis part pour Cholet afin d'obtenir l'adhésion d'Autichamp qui la lui donne, mais avec beaucoup de réticence.

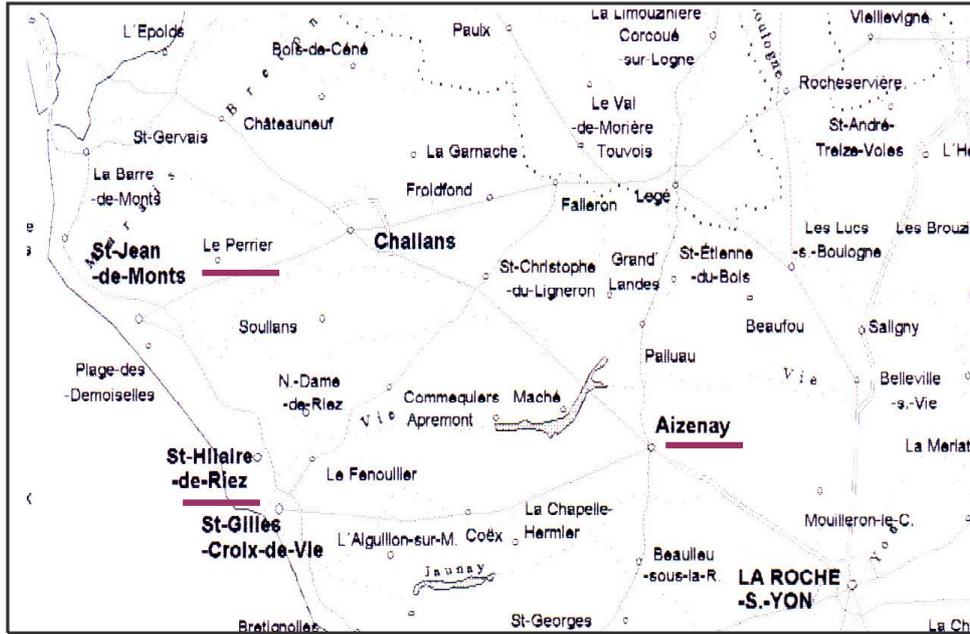
La deuxième livraison d'armes à Saint-Gilles est proche. Les 4 corps d'armée doivent se rejoindre à Soullans le 29 mai. Auguste de La Rochejaquelein, avec 1 500 hommes, doit protéger le débarquement, Suzannet occuper le Perrier, Sapinaud se rendre à Palluau et Apremont, d'Autichamp à Beaulieu-sous-La-Roche pour protéger le passage du Jaunay, Louis de La Ro-

chejaquelein présider à la réception des munitions.

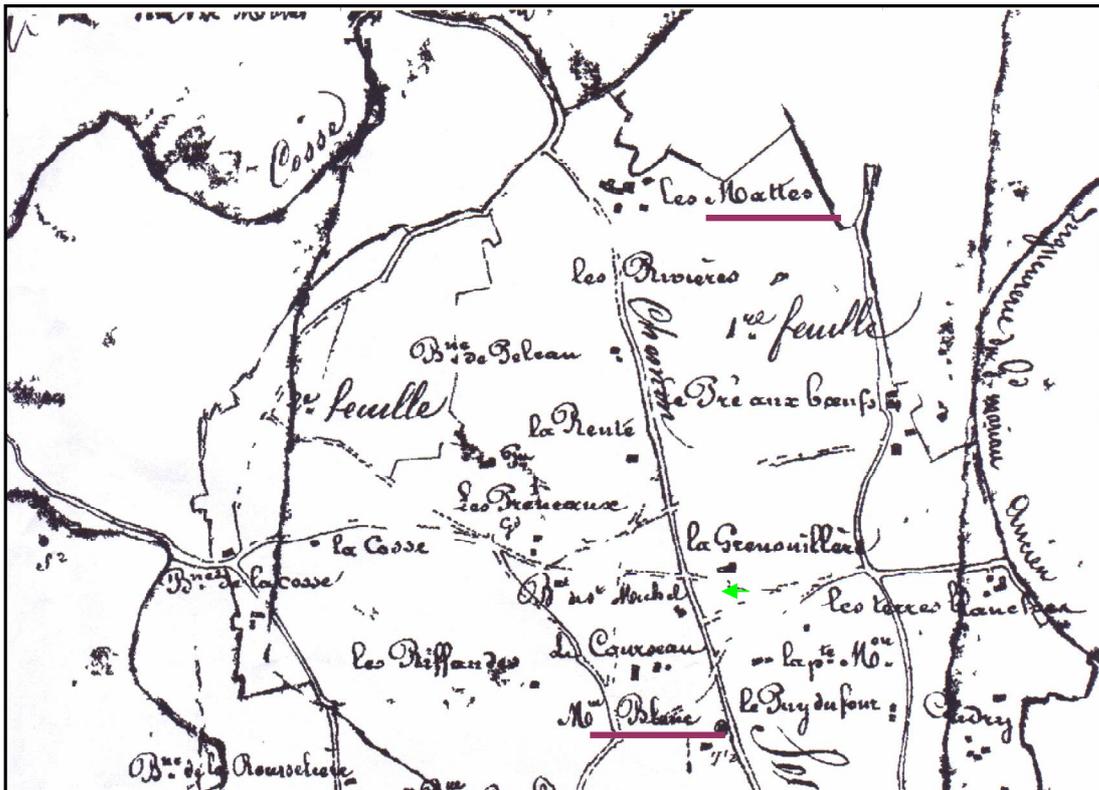
Ce dernier bivouaque avec Sapinaud le 28 mai au Poiré-sur-Vie, et le 29 à Soullans. Mais ni d'Autichamp, ni Suzannet ne sont au rendez-vous. Louis, Canuel et quelques officiers partent en reconnaissance sur la côte et reviennent le 30. Entre-temps, Suzannet annonce que Challans est aux mains des impériaux et demande qu'on le rejoigne à 3 km de là. Louis accepte et reste seul sur place. Quant à d'Autichamp, il ne veut pas aller au-delà de Légé.

Le moral de Louis est très bas. Il reçoit un message de l'« *Astrée* » : le capitaine n'attendrait pas plus de deux jours pour effectuer le déchargement de la cargaison d'armes. De plus, une lettre de Malartic - ancien major général de l'armée catholique du Maine en 1799 - lui parvient, indiquant que le combat avait été engagé trop tôt mais que cette erreur pouvait être réparée en accédant aux propositions de Fouché. En effet le gouvernement était disposé à faire tous les sacrifices pour éviter une guerre civile. D'Autichamp était, sans doute, déjà gagné aux idées de Fouché.

Cependant, Louis de la Rochejaquelein part rejoindre les troupes et retrouve donc Suzannet et Sapinaud. Les 14 navires anglais croisent au large de Croix-de-Vie. Il faut décharger rapidement. Auguste de la Rochejaquelein part aussitôt sur Saint-Gilles ; Sapinaud refuse de s'enfoncer dans le marais ; Suzannet hésite ; Louis part avec un millier d'hommes. Le 31, Louis de La Rochejaquelein couche au Perrier et le 1^{er} juin, il est au contact de la division locale commandée par Robert de Châtigner. La côte est aux mains des Vendéens, de Saint-Jean-de-Monts au



— Communes du département de la Vendée où eurent lieu les combats de mai et juin 1815.



SAINT HILAIRE DE RIEZ : Extrait du plan napoléonien de 1830.

Section des « Mattes » où a eu lieu le combat du 4 juin 1815.

← Lieu où est tombé Louis de la Rochejaquelein. — Lieux-dits cités.

sud de Croix-de-Vie. Le 2 juin, le déchargement commence : un obusier, 4 pièces de canon, 2 000 fusils, 2 000 sabres, des cartouches, des pistolets, des équipements de soldats, des harnachements de chevaux... sont débarqués.

Sur ces entrefaites, Suzannet écrit à Louis de La Rochejaquelein qu'il ne faut pas compter sur lui : ses troupes considèrent le marais comme un coupe-gorge ; puis arrive, signé d'Autichamp, Sapinaud et Suzannet, un « Arrêté de Falleron » où sont résumées les raisons déjà exposées. Peut-être veulent-ils traiter avec Fouché et ne plus obéir à leur général en chef ? Louis se met en colère, les destitue et les remplace. Les trois généraux repartent sans se préoccuper de ce qui se passe dans le marais.

Travot, pendant ce temps, observe. Il apprend que de nouveaux rassemblements se forment. Il quitte Nantes avec Grosbon vers Bourbon-Vendée pour rejoindre le général d'Estève.

Trois corps royalistes sont dans les parages : d'Autichamp qui vient de quitter Legé, Suzannet qui traverse Touvois, et Sapinaud qui gagne la plaine. Au total, 7 000 royalistes face aux 2 000 hommes de Travot, mais leurs chefs ne réagissent pas. Seul Du Chaffault, qui commande l'avant-garde de Suzannet, attaque avec ses 400 hommes mais sans succès.

Une occasion unique est perdue pour les royalistes.

Travot, qui avouera plus tard : « *Jamais je ne me suis trouvé dans une situation plus critique* », continue donc sa route jusqu'à Bourbon-Vendée, où il arrive le 2 juin.

Cette partie du récit a été réalisée par Colette GENGOUX à partir des documents rassemblés par René MOREAU.

La suite du récit nous a été aimablement communiquée par Madame Simone LOIDREAU, membre de « l'Association du Souvenir Vendéen »

A Bourbon-Vendée, Travot apprend le débarquement, et, sans donner à ses hommes le temps de se reposer, il envoie la colonne de Grosbon sur Saint-Gilles, avec ordre de s'opposer à l'opération, celle d'Estève sur Riez (Notre-Dame-de-Riez), afin de couper la retraite aux deux frères La Rochejaquelein et, au besoin, de gagner Saint-Jean-de-Monts, pour le cas où un autre débarquement serait opéré.

Grosbon arrive à Saint-Gilles dans la soirée et poste aussitôt ses tirailleurs, sur les dunes de la Garenne, de façon à balayer la plage, et à obliger les Vendéens à interrompre le débarquement. Il en poste d'autres, face à la Vie, pour en empêcher la traversée.

Toute cette soirée du 2 et la journée du 3 se passent en fusillades. La Rochejaquelein met en batterie l'obusier apporté par les Anglais et le capitaine de l'« *Astrée* » lui-même, Ekkitoë, montre comment s'en servir. La situation devient angoissante pour les Vendéens ; les impérialistes n'attaquent pas, ils se contentent de gêner, et attendent visiblement des renforts. C'est d'ailleurs pour les guetter que Grosbon monte au clocher de Saint-Gilles, passe la tête à la lucarne, et regarde dans les lointains avec une longue-vue. Aussitôt un maraîchin adroit - tous les Maraîchins sont plus ou moins braconniers - tire et le tue.

Profitant du désarroi des impérialistes après la mort de leur chef, La Rochejaquelein, qui vient d'apprendre l'approche de la brigade Estève, fait cesser le débarquement, et disperse les convois en plusieurs directions. Lui-même prend la route de Saint-Jean-de-Monts.

En fait, les Bleus l'encerclent : Travot, venu de Challans, barre le Nord ; et Lamarque, avec 3 000 hommes de renfort envoyés tout récemment de Paris, accourt de Nantes, en direction de Machecoul.

Une seule solution : s'enfoncer dans le Marais, ce marais si fidèle aux siens, mais où les étrangers se perdent si facilement au milieu des roseaux, des fossés et des canaux ; et assez près de la côte, pour ne pas rompre le contact avec l'escadre anglaise.

Et nous arrivons à cette journée du 4 juin : amplifiée par les Royalistes, déformée par Canuel d'une part, et Lamarque de l'autre, et minimisée par les Impériaux et les écrivains républicains.

Ce matin-là, à 5 heures, Louis de La Rochejaquelein, qui a donc passé la nuit à Saint-Jean-de-Monts apprend que Travot est cantonné à Riez avec 150 hommes environ ; et que les troupes du général Estève, et les gendarmes de Paris qui leur ont été adjoints sous le commandement du lieutenant Lupin, soit 1 100 à 1 200 hommes, se dirigent de Riez sur Le Perrier.

Sur la route du Perrier à Saint-Hilaire-de-Riez, existe, dans le marais, au lieu-dit les « Mattes », une ferme modeste, basse, presque enlisée dans la vase du marais.



A proximité de cette ferme, un pont de petit moulin, sur lequel il faut passer pour gagner les buttes de terre solide. Pour les gens du pays, habitués aux pièges du marais, c'est un excel-

lent endroit pour combattre des étrangers. Louis de La Rochejaquelein décide d'attaquer là, très exactement, la brigade Estève.

Il envoie son frère Auguste à droite, près du «Moulin Blanc», sur les arrières de la colonne pour l'attaquer en queue, et lui couper son unique point de retraite, la route des Mattes à Riez. Il place Canuel au centre ; lui-même se réserve le commandement de l'aile gauche et la défense du petit pont. Il cache ses hommes, qui ont chacun un fusil anglais et cinq paquets de cartouches, derrière les hautes haies de roseaux, et leur demande d'attendre, pour attaquer, l'arrivée des Maraîchins, habitués à ce terrain très spécial, qu'il venait d'envoyer chercher.

Mais avant l'arrivée de ceux-ci, c'est Estève qui débouche, et les hommes de La Rochejaquelein, sans attendre, se précipitent dessus ; la fusillade s'engage. Les impérialistes reculent ; les paysans les poursuivent, et, de position en position, les poussent jusqu'à la ferme des Mattes, bientôt rejoints par les hommes d'Auguste.

Il y a trois charges à la baïonnette ; trois fois, Estève réussit à repousser les assauts. Il cherche comment se replier, lorsqu'il voit, de loin, les Maraîchins qui accourent à travers le marais, en sautant les fossés avec leurs longues ningles.

Il charge alors une quatrième fois, avec l'énergie du désespoir. Et c'est alors que les choses changent. La mort d'un capitaine de paroisse entraîne un certain flottement chez les Vendéens qui, tout à coup pris de panique - phénomène qui s'est déjà manifesté d'innombrables fois dans les combats antérieurs - quittent les rangs et prennent la fuite. En vain La Rochejaquelein tente de les retenir, et parcourt la ligne de bataille, « *élevant son chapeau sur la pointe de son sabre* », dit Canuel.

Tout n'est pourtant pas perdu, puisque précisément à ce moment-là, des coups de fusil retentissent à gauche ; ce sont les gens du Marais qui accourent. Le généralissime, voulant s'assurer de la position de l'ennemi, ou du nombre de combattants qui arrivent, monte sur un tertre, si près des impériaux que ceux-ci le reconnaissent aussitôt. Le lieutenant Lupin, qui commande les gendarmes de Paris, fait diriger le feu sur lui. Il tombe presque aussitôt, frappé à la poitrine, à tout juste le temps de faire un signe de croix, et meurt.

Une tradition locale dit qu'à la première décharge son cheval aurait été tué, et que c'est à la seconde qu'il tomba. On raconte aussi que, percé de balles, il expira dans les bras d'un soldat du Marais, un paysan nommé François Crochet. Ce dernier après la bataille regagna son foyer. Il avait demandé à se faire enterrer avec son fusil, sa poire à poudre et ses balles.



Scène représentée sur le bas-relief de la tombe de François Crochet à St-Jean-de-Monts avec cette inscription :

« Au combat des Mathes le 4 juin 1815 il releva son général Louis de La Rochejaquelein frappé mortellement. »

Sa mort, en tout cas, passe absolument inaperçue auprès des siens. Les Bleus le dépouillent comme un inconnu, tout en sachant parfaitement

à qui ils ont affaire, puisque les papiers saisis sur le généralissime parurent dans *Le Moniteur*, dès le 15 juin, transmis par Lamarque à qui ils avaient été remis ; La mort du marquis de La Rochejaquelein avait été annoncée dans le journal du lundi 12.

Au moment où tombe Louis, son frère Auguste est blessé au genou par une balle qui tue son cheval sous lui. La panique s'amplifiant, Canuel et Allard, tout en ignorant la mort de Louis de La Rochejaquelein, rallient les fuyards, essaient de les regrouper dans un petit bois situé un peu en arrière, et, faute d'y arriver, se placent à l'arrière-garde pour protéger la retraite. Les Vendéens franchissent en se bousculant le petit pont, puis, se rendant compte qu'ils ne sont pas poursuivis, se retirent en assez bon ordre jusqu'à Beauvoir.

L'absence du généralissime ne les inquiète pas tout d'abord, car on le suppose à la tête des Maraîchins, restés sur le terrain. Car, si la retraite s'est effectuée sans dégâts, c'est parce que les combattants du Marais ont recommencé l'attaque, et se battent hardiment. En vain le général Estève veut garder ses positions ; il est chassé de ses retranchements, et « *150 Maraîchins le talonnent, l'épée dans les reins, jusqu'à St-Hilaire-de-Riez, sans lui donner le temps d'emmener ses bagages* ».

Le champ de bataille reste vide. Tous les combattants se sont dispersés, et les paysans des environs viennent aussitôt retirer les blessés, qui - nous n'étions plus en 1793 - sont indistinctement transportés et soignés au bourg du Perrier, avec un dévouement qui fait honneur aux habitants du Marais. Quant aux morts, ils seront enterrés sommairement sur place.

C'est l'un de ces paysans qui indiquera le lendemain à Auguste de La Rochejaquelein et à Canuel, reve-

nus sur les lieux, l'endroit où un « officier » repose.

Il sera déterré aussitôt, et transporté à l'église de Saint-Hilaire-de-Riez où, au milieu des larmes et

des lamentations de tous, aura lieu une cérémonie funèbre. Le 7, il fut enterré dans le petit cimetière du Perrier, où la division du Marais lui rendit les honneurs militaires.

Copie de l'acte de décès et photocopie de signatures figurant dans les registres d'état civil de la commune du Perrier.

« L'an mil huit cent quinze, le 7 Juin à trois heures du soir par devant nous, maire, officier public de l'état civil de la commune du Perrier, canton de St Jean de Monts, arrondissement des Sables, dép^t de la Vendée, sont comparus, M^r Henry Allard, ch^{er} de St Louis, ~~propriétaire~~, demeurant à St-Cyr du Gats, dép^t de la Vendée, arrond^t de Fontenay et M^r Benjamin Maynard, propriétaire demeurant à Luçon, dép^t de la Vendée, les deux majeurs lesquels nous ont déclaré que Monsieur Louis Duvergier, âgé d'environ trente huit ans, Marquis de La Rochejaquelein, Maréchal de Camp, Chevalier de L'ordre Royal de Lordre de Saint-Louis, et Général en chef de la grande armée du Roi a été tué au combat des Mattes, commune de Saint Hilaire le Dimanche 4 Juin par une balle qui lui a traversé la poitrine, époux de dame Victorine D'Onissant. Les quatre témoins nous ont déclaré savoir signer avec nous au présent acte de décès après que lecture leur en a été faite »

un mot rayé nul

Suivent les signatures

Deux Victorins d'Orléans, les gues...
mon... de... Lavoisier...
au... de... après...
...
... de mayriat
... de Malthe
H. Allard (Ch. Louis)

... de Bourg
L. de Griffon
Capitaine de...
le Ch. de Labat

et...
Martin

Le... de...
...
...

Le Comte De Nonas
officier de l'Ordre...
Henry
Griffon

Lambert

Louis de La Rochejaquelein, qui laisse 8 orphelins de moins de 10 ans, reposera au cimetière du Perrier jusqu'au 8 février 1816, date à laquelle sa veuve le fit exhumer pour le transporter à Saint-Aubin-de-Baubigné, dans le caveau familial.

Cette mort consterna tous les Vendéens, y compris les chefs des trois autres corps, qui regrettèrent, un peu tard, leurs prises de position.

Crétineau-Joly remarque avec tristesse que « *La Rochejaquelein a même ignoré en mourant que la sagesse d'esprit et le dévouement de ses amis, un moment égarés par de perfides conseils, les faisaient enfin revenir de leurs préventions si mal fondées et plus mal justifiées* ».

Mais Travot, juge impartial et intuitif, écrivait très justement au ministre de la guerre, le 7 juin « *Monsieur de La Rochejaquelein, qui commandait l'armée des rebelles, a succombé le 4 dans une dernière charge. Sa mort va heureusement modifier tous les plans de campagne. Il n'est pas probable que de quelques jours au moins les insurgés reprennent l'offensive. Ils sont au désespoir de cet événement qui les prive des munitions anglaises et qui a jeté le désarroi dans leurs rangs. Personne maintenant n'osera s'engager dans le Marais pour aller chercher des armes à l'escadre mais l'élan de la Vendée peut se réveiller. C'est toujours ce même peuple exceptionnel de nos premières guerres* ».

En fait, malgré la nomination, le 10 juin, de Sapinaud comme général en chef, malgré l'union enfin rétablie entre les chefs vendéens dont la bonne foi - c'est certain - avait été abusée par les manœuvres de Fouché, la mort de Louis de La Rochejaquelein rompit toute unité dans les opérations futures, qui n'eurent plus qu'un caractère épisodique, bien qu'elles se soient poursuivies, jusqu'au 26 juin, jour où à La Tessoualle, près de Cholet, fut signée une convention de paix. Rappelons que, de toute façon, Napoléon avait abdiqué le 22 juin.

Simone LOIDREAU

Sources :

- Extraits du « *Souvenir Vendéen* » avec l'aimable autorisation de Madame Simone Loidreau que nous remercions vivement.
- Chanoine Deniau in « *Histoire de la Vendée* ».
- Abbé E. Moreau in « *Le combat des Mathes et la mort de Louis de La Rochejaquelein* ».
- Ch. L. Chassin in « *Les Pacifications de l'Ouest* », tome III.
- Marquise de La Rochejaquelein in « *Mémoires de La Marquise de La Rochejaquelein* ».
- Général CANUEL in « *Mémoires* »
- Extraits des registres d'état-civil de la commune du Perrier.

Copie de l'acte d'exhumation de Louis de La Rochejaquelein, figurant dans les registres de la commune du Perrier.

« Aujourd'hui huit février mil huit cent seize, par devant nous, maire et officier de l'état civil de la commune du Perrier, canton de Saint Jean de Monts, arrondissement des Sables, département de la Vendée, est comparu Monsieur le Chevalier Jacques Etienne de Chabot agissant au nom et comme fondé des pouvoirs de dame Victoire de Donnissan, veuve de Monsieur le marquis Louis Duvergier de la Rochejaquelein, maréchal des camps et armées du Roi, chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis, chevalier de Malthe, chevalier du Brassard de Bordeaux, capitaine – lieu tenant de la compagnie des grenadiers à cheval de la maison du Roi, et Général en Chef de la Grande Armée Royale de la Vendée, né le 30 novembre 1777, tué le quatre juin 1815 au combat des Mathes, commune de Saint Hilaire de Riez, et enterré dans le simetière de cette ditte commune du Perrier le sept du même mois ; demeurant la ditte dame de Donnissan de la Rochejaquelein à Citran, commune de Vincent, canton de Castelnau de Médoc, arrondissement de Bordeaux, département de la Gironde ; lequel dit sieur de Chabot nous a exhibé les permissions qu'il obtenues de lotaurité civile et ecclésiastique pour l'exhumation du corps de Monsieur le marquis de La Rochejaquelein et sa translation dans le tombeau de ses encêtres à Saint Aubin de Baubigné, canton de Châtillon sur Sèvre arrondissement de Bressuire, département des Deux Sèvres, et nous a requis de vouloir bien assister à l'exhumation du corps et à l'enlèvement qui allait en être fait afin de constater les faits et d'en dresser procès verbal.

Sur quoi nous, maire susdit, defferant au réquisitoire cy-dessus, nous somme transporté avec monsieur le chevalier de Chabot dans le simetière de cette commune, où étant :arrivé sur les huit heures du matin, nous avons trouvé monsieur Lambert, desservant de la paroisse du Perrier, monsieur Robert de Chataigner, chef de la division des marais de l'Ouest et commandant les côtes de la Vendée, monsieur le comte d'Anglars colonel vendéen, Aimé de la Roche Saint André officier vendéen capitaine dans la légion de Vendée, monsieur Cathelineau officier vendéen, fils du général du même nom, le sieur Jacques Goulard, le sieur Gautier, monsieur Fortin, major de la division des marais de l'Ouest et une foule de soldats de la ditte division, et monsieur Jacques Laidin capitaine de la paroisse de St de Monts, et grand nombre d'habitants des communes environnantes, En présence des quelles ouvertures a été faite de

la fosse où le corps de monsieur le marquis de La Rochejacquelein a été déposé le sept juin mil huit cent quinze. Ce qui nous a été attesté par monsieur le desservant, le secrétaire de la mairie, le sacristin, monsieur le chevalier de Chabot et de tous les assistants qui s'étaient trouvés à l'enterment. Le cercueil qui s'était trouvé bien fermé dans cette fosse et contenant les restes du deffunt susdit, a été retiré de la ditte fosse, remis dans un autre cercueil en bois recouvert en fer blanc, qui a été bien scellé et soudé, et le tout a été déposé dans un cercueil de tôle qui a également été parfaitement fermé. Ensuite le corps ainsi renfermé a été remis à la disposition à Monsieur, le chevalier de Chabot au nom qu'il agit, pour être transféré à sa diligence suivant le vœu de la famille l'illustre deffunt

Devant quoi, nous, maire sus dit avons dressé le présent procès-verbal en présence de Messieurs Lambert desservant, du secrétaire de la mairie, le sacristin et le chevalier de Chabot et de plusieurs autre cy-dessus dénommés lesquels ont assistés à l'enterment du deffunt le sept juin mil huit cent quinze, et nous ont attesté que l'acte de décès dressé alors contenait diverses erreurs de noms, et que ceux établis au présent procès-verbal étaient véritablement les noms, prénoms, qualités et demeures qui auraient dû être inséré au dit acte du sept juin mil huit cent quinze. La présente déclaration reçue pour valoir ce que de raison. Fait et rédigé les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,

Fortin, major de la division du Marais, Barreau sacristain, Cathelineau, Jacque Goullard, Sr La Roche de Saint-André, capitaine dans la légion de la Vendée, J. Frédéric Ménard, chevalier de Saint Louis, Gautier, Lambert desservant, Delaunay aîné, Le Cte d'Anglars colonel vendéen, Cailleaud, Paul Vandangeon, Jacques Vandangeon, Le Chr de Chabot Robert de Chataigner, Couton, Maire

N.D.L.R. Nous citerons des extraits d'écrits d'auteurs cités en référence.

1 - Extrait du récit du Général Canuel, major général de l'armée royaliste auprès de Louis de La Rochejacquelein in « Mémoires »

- « Ainsi périt, en combattant pour son roi, l'ami, le père des Vendéens, le plus vertueux, le plus brave, et le moins ambitieux des hommes... »

- « Cependant Messieurs Fortin et Bouteau, qui, après avoir mis les munitions à l'abri, s'étaient portés sur l'ennemi avec quelques maraîchins, avaient recommencé l'attaque, et la poussaient très vigoureusement. En vain, le général Estève prit-il deux fois des positions avantageuses ; deux fois chassé de ses retranchements, 150 maraîchins le poursuivirent jusqu'à Saint-Hilaire-

de-Rié et ne lui donnèrent pas le temps d'emmener avec lui deux charrettes chargées d'effets débarqués qu'on avait pu conduire dans le marais. L'ennemi eut 480 hommes tant tués que blessés, 40 de ces derniers restèrent sur le champ de bataille. De notre côté, nous n'eûmes que 9 hommes tués, parmi lesquels était l'infortuné marquis de la Rochejaquelein. M Auguste, son frère, fut blessé légèrement au jarret par une balle qui tua son cheval sous lui. M. de La Fenetre, de Poitiers, eut la cuisse traversée d'une balle. Les blessés de l'un et de l'autre parti furent conduits au Perrier par les ordres de M. Griffon, qui leur prodigua les soins les plus généreux ; à défaut de chirurgien, il les pansa lui-même. Tous ces malheureux l'appelaient leur ami, leur père, en arrosant ses mains des larmes de reconnaissance. Les Paysans, empressés autour de ces infortunés, secondèrent de tous leurs moyens le zèle de M. Griffon »...

2 - L'abbé Moreau in « Le combat des Mathes » (pages 429-430)

« Il faut rappeler que les vainqueurs furent cléments envers les vaincus. Tous les blessés indistinctement furent transportés et soignés au bourg du Perrier avec un dévouement qui fit honneur aux habitants du marais. Un gendarme de Paris qui s'était caché dans un grenier pendant le combat fut généreusement sauvé par les Vendéens ».

« Tandis qu'on transportait les blessés, raconte Crétineau Jolly, un gendarme d'élite, un soldat de cette même compagnie qui avait tué La Rochejaquelein, se rencontrait dans le convoi. Ce gendarme avait la cuisse cassée ; la faim le tourmentait, et il demande un morceau de pain à Jean Vallier, dont la maison a été entièrement pillée par les Bonapartistes. Jean Vallier était chrétien : il oublie le mal

qu'on lui a fait, la mort même de son général ; il court chez lui, en rapporte du pain et du lait, puis il dit au gendarme : « Tenez, prenez cela, c'est tout ce que vos camarades m'ont laissé ; vous êtes malheureux et je vous plains. »

Un document nous a laissé les noms de quelques braves du Perrier qui prirent part au combat des Mathes. A la suite de Jacques Baud, de la Bourrière, capitaine de la paroisse, nous pouvons citer :

Jérôme Fleury, instituteur
 Jacques Tougeron, boucher
 Gabriel Caiveau, cultivateur
 Joseph Lhériqueau, meunier
 Jacques Pajot, de la Chalnière
 Jean et Louis Eraud, de la Chalnière
 Jean Pajot, de l'Aire
 Jean Barteau, père et fils, meuniers au Grand Moulin
 René Martineau, au Breteau
 Pierre Syras, à la petite Gabornière
 Joseph Betus, maréchal au bourg
 Jacques et Honoré Barreau, sacristains
 Jacques Guichard, garde champêtre
 René Milcend, à la Piardière
 François Corcaud, du Pré aux Joncs
 Jean Trichereau, du Chartris
 Pierre Chevrier, à l'Epine
 Jean Fradin à la Corde
 Charles Fradin, de la Marauderie
 François Ricolleau, au grand Village
 Jean Bret et Jean Buchoux, vétérans de Napoléon 1^{er}.
 Jacques Burgaud, domestique au Grand Moulin, celui qui avait enseveli le comte de Nieul et hérité de son habit dont chaque bouton, dit la légende, valait un louis d'or.

Cependant l'armée retirée à Saint-Jean-de-Monts, ne pouvait se consoler de la mort de son général.

On l'a dit avec raison, une seule balle avait tué la Vendée, et M. Auguste après.

3 - L'abbé Deniau nous narre l'exhumation de Louis de La Rochejaquelein in « Histoire de la Guerre de Vendée » pages 453, 454

« M. Robert de Châtaignier, commandant du Marais, aurait voulu garder les restes de M. Louis, mais devant les désirs bien naturels de Mme de La Rochejaquelein et de sa famille, il s'empressa de se désister de son opposition. La journée du 7 fut employée aux préparatifs et à prévenir les habitants des paroisses voisines. L'exhumation eut lieu le 8, en présence de MM. de Chabot, de Châtaignier, de La Roche-Saint-André, de Cathelineau, de Jacques et Paul Vandangeon, de Cailleau, de Frédéric Ménard, de Delaunay aîné, de Henri Allard, de Jacques Goullard, de Gauthier, de Lambert, curé du Perrier, et du comte d'Anglard, colonel vendéen, qui étaient accouru pour assister à cette funèbre opération. Ce jour même, 8, on célébra un office funèbre au Perrier au bruit du canon et au son de toutes les cloches du pays. La foule y fut considérable ; on était à neuf heures au cimetière où l'on trouva le cercueil intact : on le plaça dans la

triple enveloppe qu'on avait apportée pour le recevoir ; et après les devoirs religieux que le clergé et tous les assistants rendirent au défunt avec la plus touchante émotion, le convoi partit à deux heures et un quart du Perrier pour les Mattes et Saint-Hilaire-de-Riez. La distance qui sépare les Mattes du Perrier est d'environ trois quarts de lieu ; on fit le voyage sur l'eau, par un temps froid et sans aucun accident. L'approche de la nuit et la difficulté des chemins pour arriver à Croix-de-Vie obligèrent M. de Chabot à prier le curé de Saint-Hilaire-de-Riez de chanter les prières hors de l'église. « M. Louis est entré vivant dans mon église, dit-il, vous ne me refuserez pas l'honneur de l'y recevoir après sa mort ». Les prières finies, on se mit en route pour Croix-de-Vie. On y était rendu à sept heures du soir. Une foule nombreuse attendait le convoi ; tous les bâtiments de la rade étaient décorés d'emblèmes de deuil. Des hommes et des femmes veillèrent pendant la nuit auprès du cercueil. »

Un peloton de Vendéens sous les armes escorta le convoi depuis le Perrier jusqu'à Saint-Aubin-de-Baubigné où il arriva le 13 au matin.

Dans les registres d'état civil de la commune du Perrier outre l'acte de décès de Louis de La Rochejaquelein , figure celui du comte de Nieul.

Les circonstances de la mort du comte sont relatées par l'abbé E. Moreau in «Le combat des Mathes et la mort de LOUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN»

«L'an 1815, le 1^{er} juin, à dix heures du matin, par devant nous, officier de l'état civil de la commune du Perrier, canton de Saint Jean de Monts, arrondissement des Sables, département de la Vendée, ont comparu : MM. Godet de la Fenestre, âgé de 33 ans propriétaire demeurant à la Poi

lière (Vienne) et Pierre-Antoine de la Guéronnière, commune d'Usson, lesquels nous ont déclaré que M. Paule, comte de Nieul, Amable-Henry-François, âgé de 48 ans, fils de feu Paule de Nieul et de dame du Frans ?, propriétaire demeurant à Poitiers, lequel est décédé cejourd'hui à 9 heures du matin au bourg de cette commune. Et ont les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite. »

suivent les signatures

De La Fenestre, Le chevalier de Longuéry,

De la Guéronnière, Babu, maire

« La Rochejaquelein devait se trouver au Perrier le dimanche 4 juin au matin. C'est de là probablement qu'il fit donner l'ordre aux Maraîchins de venir attaquer la colonne Bonapartiste. Il faut placer ici l'épisode de la mort du comte de Nieul, tué, non pas le 4, comme l'ont prétendu quelques historiens, mais quelques jours auparavant, le 1^{er} juin, dans les circonstances que nous allons raconter.

De Nieul couchait au Perrier chez Babu, maire, à l'île Bertin, et la tradition rapporte qu'il resta en prière une partie de la nuit qui précéda sa mort.

Le 1^{er} juin au matin comme il montait à cheval dans la cour de la cure, un traître caché dans les roseaux l'ajustait : « Malheureux, ne tirez pas » s'écria le comte ; mais il était trop tard ; de Nieul était mortellement atteint et la balle qui le tua vint blesser à la jambe un Maraîchin qui l'accompagnait, Pajot, du Raclet.

Le meurtrier était Bonnier, receveur d'enregistrement à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Quel avait été

le mobile de son crime ? Avait-il agi par vengeance personnelle ? On l'ignore.

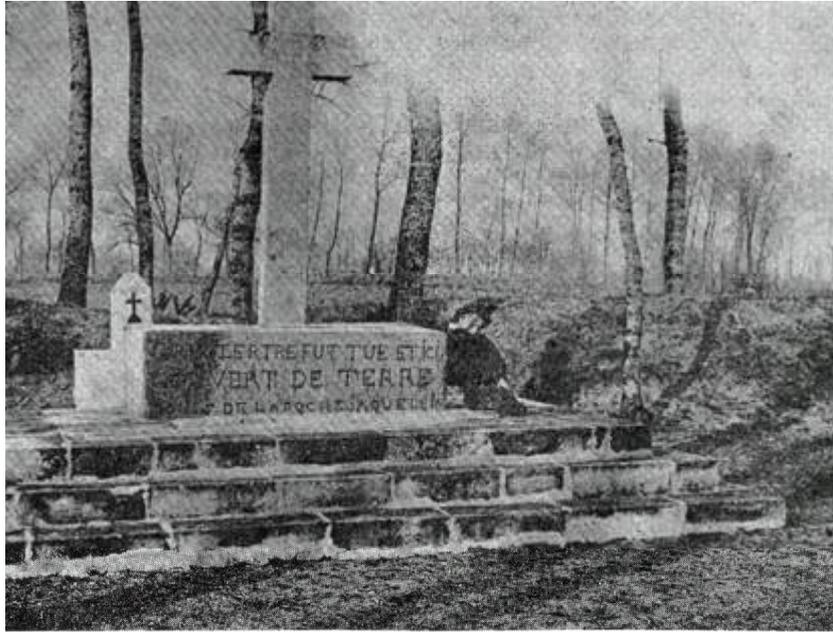
Bonnier se sauvait déjà à la nage et échappait aux Maraîchins qui le poursuivaient en yole. On l'attrape à la tête, mais il ne laisse entre les mains qu'une fausse perruque et réussit encore à se dégager. Pris enfin, on allait le massacrer sans pitié, quand M. Lambert, curé du Perrier, intervint, le sauva à grand'peine de la fureur populaire et le fit enfermer sous bonne garde dans une maison du bourg.

L'acte de décès du comte de Nieul, que nous avons retrouvé sur les registres de la paroisse, prouve bien qu'il a été tué le 1^{er} juin .

Au cimetière sur une tombe modeste dont le marbre est brisé, on peut lire encore l'inscription suivante :

« Ci-gît M Amable-Henry-François Poute, comte de Nieul, chevalier des ordres de Saint Louis et de Malte, mort dans cette commune le 1^{er} juin 1815 - Priez pour son âme ».

MONUMENT ELEVE ENTRE 1822 ET 1823 A LA MEMOIRE DE LOUIS DE LA
ROCHEJAQUELEIN



Dans «Le Marais de Monts en Vendée» Jean Yole nous décrit ce monument.

« Dans un champ de sable de la rive de Saint-Hilaire-de-Riez, aux "Mathes", tomba, en 1815, Louis de La Rochejaquelein. Un monument modeste, quelques pierres plates surmontées d'une croix. L'inscription naïve qu'on dirait avoir été écrite le soir même du combat convient à cette sépulture :

« Sur ce tertre a été tué et ici couvert de terre Louis de La Rochejaquelein »

Le silence, alentour, semble tout près de l'oubli. Pour honorer cette tombe, trois ou quatre arbres de pays, aux troncs tordus qui ont pour seule parure de n'avoir pas été émondés quand on fait dans la dune, l'hiver, « les deux cents de bois », la provende de l'année. »

« Ce monument fut inauguré solennellement en 1822 ou 1823 par M. l'abbé Affre vicaire - général de Luçon, depuis archevêque de Paris, et tué sur les barricades dans les journées de juin 1848. »

L'ONOMASTIQUE DE SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

L'onomastique est la science des noms de personnes (anthroponymie) et de lieux (toponymie).

Exemple : Saint Hilaire de Rié

Rié, car il s'agit d'une partie de l'île de Rié, et **Saint Hilaire** en mémoire de l'évêque qui évangélisa notre région.

1 - Toponymie : Ile de Rié.

Ile : se reporter à l'article de Patrick Avrillas « L'Ile de Rié » page 5.

Rié :

A - Extrait du « **Glossarium Mediae et infimae latinitatis** » –tome VII-

Riesa, Nostris Riez : Terres non labourées, terres abandonnées, terres demeurées à rejets.

In Charta Hugonis de Montcornet anni 1222 :

« *Pasturare poterunt, per omnia nemora mea, exceptis quibusdam locis, quae vulgo dicuntur Rieses* »

(Ils purent paître sur toute l'étendue de mes prés, exceptés en certains lieux, appelés communément Rieses)

In Consuetud Bobnoniensi, art 133 : *Riea et pasturages.*

« Laisser les terres en Riets ... »

In charta anni 1298 :

« *Cinq camps de terre en Ries et non valoir ...* »

B - Extrait du « **Dictionnaire de langue française et de tous les dialectes du IX^e au XV^e siècle** ».

Ries, riez, rye, rez, riet : terre en friche, pâturage.

1-10-1348 : « Volons que lesdites religieuses aient le moiet du riez de la Carnoye ».

1532 : « *Ume pièce de riez qui souloit estre en nature de vigne* ».

Ries au XIV^e siècle : botte, paquet.

« *Dou cent de riez de oignons, une riez ...* » (Rôle des péages perçus par le sire de Warlaing à son wienage de Warlaing).

Riescage : marécage.

« *Mais quant je voy le hault boschage qui devient gast com ung riescage....* »

Ru, rieu, riex : ruisseau, rivière.

C – Extrait de « **Saint-Gilles, Croix-de-Vie et environs** » par **Henri Renaud**.

« *La première origine de ce nom paraît être le mot celte «Rue» (rouge), probablement parce que les eaux du Ligneront et celles de la Vie qui coulent autour de Rié ont une teinte rouge au moment des grandes pluies à cause des parcelles de terre argileuses qu'elles contiennent* »

Je conclurai simplement :

« *L'isle de Rié fut une île au sol aride où coulèrent des ruisseaux rougis par l'argile, et où poussèrent dans des « cabots » (petits jardins de sable entourés de talus) des oignons, les « Jaune Paille des Vertus », qui font encore parler d'eux à la « Foire aux Oignons. »* »

2 – Anthroponymie : Saint-Hilaire

Du nom du célèbre évêque de Poitiers, confesseur et docteur de l'église, unificateur du Poitou, qui vécut au 4^e siècle (300 ? vers †368).

Le christianisme est introduit en Gaule dès la fin du 1^{er} siècle par les chrétiens venus d'Orient, surtout de Grèce et d'Asie Mineure.

Sous l'empereur romain Dioclétien (285-305), qui décrète en 303 la persécution, l'église de Poitiers est gouvernée par Saint Nectaire.

En 313, l'édit de Milan, publié par Constantin ancien gouverneur de la Gaule et nouveau converti, met fin aux persécutions.

Au IV^e siècle, les évêques, successeurs des apôtres, forment les communautés chrétiennes.

Hilaire né d'une famille idolâtre, marié, père d'une fille, se convertit sur le tard au christianisme, et est élu évêque de Poitiers.

L'église est divisée sur la doctrine chrétienne, saint Hilaire lutte contre l'arianisme (Arius qui nia la divinité du Christ). Il défend les idées du concile de Nicée, le Credo.

Constance, empereur de Rome depuis 350, arien convaincu, persécute les orthodoxes et, sur ordre de Saturnin - archevêque d'Arles, primat des Gaules -, fait exiler Hilaire en Asie Mineure. Saint Hilaire écrit beaucoup pour l'union de tous les chrétiens. Il est renvoyé en Gaule et revient à Poitiers. Il continue la lutte, visite l'abbaye de Ligugé (dans la Vienne) fondée par son disciple Saint-Martin, parcourt son diocèse - dont notre région fait partie - en faisant des miracles comme celui de chasser les serpents de l'île de Noirmoutier.

« Au IV^e siècle Poitiers devint, avec Saint Hilaire, la métropole du christianisme Gaulois et le premier

foyer de la pensée chrétienne » (Boissonnade : *Histoire du Poitou* p.4-6)

Plusieurs paroisses vendéennes l'adoptèrent comme patron.

Dans l'église de Saint-Hilaire-de-Riez, 3/6 vitraux évoquent le souvenir du saint.



Saint Hilaire chassant les serpents dans l'île de la Dive (commune de Saint-Michel en l'Herm)

Colette GENGOUX

BIBLIOGRAPHIE :

- Denys PRACHE : *Saints et Saintes de France*.
- Chanoine A.D. POIRIER : *Notre Vendée*.

ECRITURE DE SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ AU FIL DES ANS

Saint-Hilaire-de-Riez, la plus grande partie de l'ancienne isle de Rié (49 km²), eut différentes appellations latines :

- 1099 Sanctus Hilarius de Rieda : Manuscrit de Don Fonteneau
- 1202 Sanctus Hilarius de Riaco.
- 1209 Sancti Hilairi «*In insula quae vocatur Riedia ecclesia in honore Sancti Hilairi constructa 1209 ...*». : Cartulaire de Saint-Cyprien page 218.
(Dans l'île appelée Rieda fut construite en 1209 une église en l'honneur de Saint-Hilaire).
- 1241 Beatus Hylarius de Rié : Cartulaire du Bois Grolland.
- 1244 Sanctus Hilarius de Rié : Cartulaire du Bois Grolland.
- 1333 Saint Hilayre de Ryé : Aveu -Archives de Vendée
- 1458 Saint Hilaire de Ryé : Aveu –Archives de Vienne
- XIVe Sanctus Hilarius de Rié : Grand Gautier.
- 1533 De Ryé : Manuscrit de Luçon
- 1542 Sainct Hille de Rye : planche J. Florentin
- 1648 Saint Hilaire de Riié ou Rié : Pouillé d'Alliot.
- XVIIIe Saint Hilaire de Rié : Don Fonteneau.

Sous la Révolution les paroisses, devenues communes, sont débaptisées. Saint-Hilaire-de-Rié est appelée « **Révolution** », Croix-de-Vie « **Havre de Vie** », Saint-Gilles-sur-Vie « **Port Fidèle** ».

Le calendrier républicain prend la place du calendrier grégorien (tous les noms de saints doivent disparaître). Il commencera le 21/09/1792 (AN 1) et restera en vigueur pendant 14 ans.

Puis Saint-Hilaire-de-Rié retrouve en partie son identité : Saint-Hilaire. C'est en 1806 que la commune prend le nom officiel de

« **Saint-Hilaire-de-Riez** »

A travers les registres paroissiaux (1640/1792), Saint-Hilaire-de-Rié est écrit sous différentes orthographes selon le rédacteur de l'acte.

Colette GENGOUX

Sources

- E. BOCQUIER in « *Dictionnaire Topographique de la Vendée* » Archives Départementales de la Vendée 1960.
- Registres paroissiaux de Saint-Hilaire-de-Riez.

LES DAMES DE RIÉ, ECOLOGISTES D'AVANT-GARDE

Marie de Beaucaire est baronne de Rié depuis la mort en 1556 de son époux Sébastien de Luxembourg.

A cette époque, un long cordon littoral dunaire s'étire jusqu'aux Becs entre la mer et le marais de Besse. Couvert d'une maigre végétation, les paysans y font pâturer des bêtes et y coupent de l'herbe.

Appelée garenne, cette bande de sable est constamment en mouvement. Sous l'effet du vent, les dunes se déplacent vers l'intérieur non sans dommages pour les terres et les habitations qui risquent d'être ensevelies.

L'église de Notre-Dame-de-Monts a disparu sous le sable quelques années auparavant.

Le 25 janvier 1577, Marie de Beaucaire décide de réserver l'accès aux dunes :

Ordonnance de la Dame de Rié et de ses officiers enjoignant à tous ceux qui veulent faire paître leurs bestiaux dans la garenne dudit lieu de venir faire inscrire leurs noms au greffe de la cour et de déclarer le nombre et l'espèce des bestiaux qu'ils veulent y conduire.

Le prix du pacage est ainsi réglé : chevaux et jument, 5 sous par an ; poulains et poudres (pouliches), 2 sous par an ; bœufs et vaches, 5 sous par an ; Anoges et anogesses, 2 sous par an ; ouailles et moutons, 12 de-

niers par an ; agneaux, rien jusqu'à un an.

Au pied est le certificat de la publication faite aux prônes de Saint-Hilaire-de-Rié, de Rié et de Monts (Notre-Dame-de-Monts et Saint-Jean-de-Monts) ».

Le 14 mai 1614, un règlement de Marie de Luxembourg, fille de Marie de Beaucaire, comprend des dispositions concernant la police de la garenne (XII). Celles-ci reprennent les termes de l'ordonnance du 25 janvier 1577. Mais cette fois, en marge, des annotations précisent les buts de la réglementation « *....pour scavoir la quantité de bétail qui est touché en la garenne pour y pasturer afin de retrancher le nombre s'il estoit trop grand et empescher que les habitants proches d'icelle en laquelle couppent l'herbe appelé du rasine **laquelle ostée les vents emportent les sables** aux terres voisines où il font dommage et les ruynent comme a cy devant esté remontré à Madame »*

Les raisons données traduisent le souci de la protection de la dune. Ainsi déjà au XVI^e siècle, les propriétaires de la dune se préoccupaient-ils de la sauvegarde du tapis végétal !

Joël Crestois

Sources :

- Archives Départementales de la Vendée, fonds de la Baronnie de Rié. IE 960
- Mourain de Sourdeval (Ch.) L'île de Rié. SAO. 1869.
- Kleindienst (Th.) Rié de 1614 à 1623, Vendée du Nord-Ouest, juin 1996.

SAINT-HILAIRE DE RIEZ EN 1866

Sous le règne de Saint Louis, au XIII^e siècle, a lieu le premier recensement sérieux. La France regroupe 10 millions d'habitants.

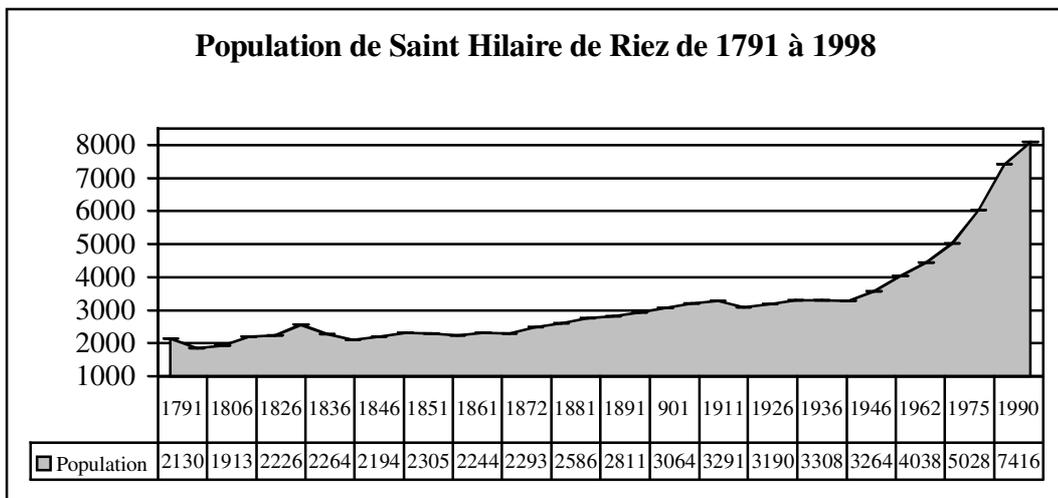
Sous Henri IV, à la fin du XVI^e, elle en compte 15 et sous Louis XIV, à la fin du XVII^e, 20 millions.

A l'époque, la méthode employée consistait à dénombrer les "feux" (ménages) et à multiplier le résultat par une estimation du nombre moyen d'habitants par "feu".

La loi de la police du 22/07/1791 prescrit le premier dénombrement général officiel.

Les suivants eurent lieu en 1801, et en 1822 (ordonnance du 16 janvier) ; le recensement quinquennal n'est appliqué qu'à partir de 1831.

Les Archives Départementales de la Vendée possèdent les recensements de notre département depuis 1791.



Note : les recensements des années 1806, 1831, 1841 sont qualifiés de douteux

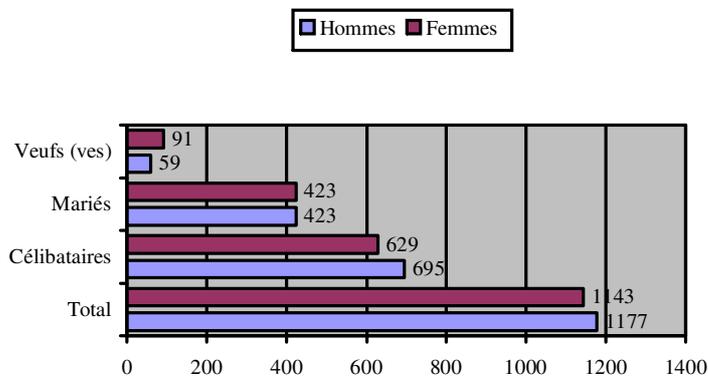
Les renseignements demandés par l'administration le sont sous la forme de :

- relevé nominatif, par quartier, des habitants avec leur profession, situation familiale, âge,
- divers tableaux récapitulatifs.

L'année 1866 est très bien détaillée. Le recensement fait apparaître une population s'élevant à 2 320 habitants, un cheptel à 5 063 têtes et 44 ruches. Les tableaux récapitulatifs nous donnent les reflets de cette population essentiellement agricole.

1 - La population

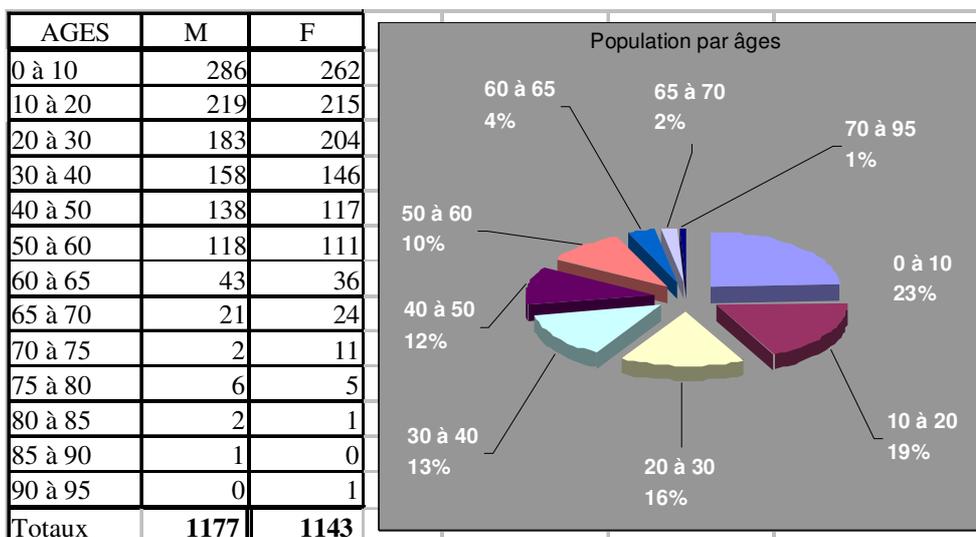
1.1 - Etat civil de la population



1.2 - Type d'habitat

| | | | | |
|-----------------------------------|-------------------|---|------------------------------|-----------------------|
| 511 ménages pour 499 maisons dont | Maisons en chaume | Maisons en tuiles, ardoises, zinc, etc. | Maisons avec rez-de-chaussée | Maisons avec un étage |
| | 126 | 373 | 478 | 21 |

1.3 - Population par tranche d'âge



| 1.4 - POPULATION PAR AGE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--|---------------|-----|----|------|--------------|-----|-----|----|--|--|---------------|-----|-----|------|--------------|-----|------|------|------|
| | | SEXE MASCULIN | | | | SEXE FEMININ | | | | | | SEXE MASCULIN | | | | SEXE FEMININ | | | | |
| AGES | | Gar. | Ma. | Vf | Tot. | Fil. | Ma. | Vve | T | | | Gar. | Ma. | Vf | Tot. | Fil. | Ma. | Vves | Tot. | |
| 0 à 1 an | | 30 | | | 30 | 20 | | | 20 | | | 43 à 44 | 1 | 6 | 2 | 9 | | 11 | 1 | 13 |
| 1 à 2 | | 18 | | | 18 | 27 | | | 27 | | | 44 à 45 | 1 | 6 | | 7 | | 7 | 2 | 9 |
| 2 à 3 | | 34 | | | 34 | 20 | | | 20 | | | 45 à 46 | 1 | 16 | | 17 | | 7 | 3 | 10 |
| 3 à 4 | | 40 | | | 40 | 34 | | | 34 | | | 46 à 47 | 4 | 10 | 2 | 16 | 2 | 13 | 2 | 17 |
| 4 à 5 | | 32 | | | 32 | 31 | | | 31 | | | 47 à 48 | | 9 | 4 | 13 | | 2 | | 2 |
| 5 à 6 | | 35 | | | 35 | 32 | | | 32 | | | 48 à 49 | 1 | 17 | | 18 | 2 | 17 | 3 | 22 |
| 6 à 7 | | 22 | | | 22 | 36 | | | 36 | | | 49 à 50 | | 10 | | 10 | | 6 | 2 | 8 |
| 7 à 8 | | 35 | | | 35 | 26 | | | 26 | | | 50 à 51 | | 18 | 1 | 19 | 1 | 10 | 4 | 15 |
| 8 à 9 | | 24 | | | 20 | 20 | | | 20 | | | 51 à 52 | 1 | 15 | | 16 | | 11 | 4 | 15 |
| 9 à 10 | | 20 | | | 20 | 16 | | | 16 | | | 52 à 53 | | 8 | 4 | 12 | 2 | 7 | 3 | 12 |
| 10 à 11 | | 22 | | | 22 | 21 | | | 21 | | | 53 à 54 | 1 | 7 | | 8 | | 9 | 1 | 10 |
| 11 à 12 | | 16 | | | 16 | 19 | | | 19 | | | 54 à 55 | 2 | 7 | 1 | 10 | | 7 | 4 | 11 |
| 12 à 13 | | 16 | | | 16 | 20 | | | 20 | | | 55 à 56 | | 12 | 1 | 13 | 1 | 12 | 5 | 18 |
| 13 à 14 | | 22 | | | 22 | 12 | | | 12 | | | 56 à 57 | 1 | 6 | 1 | 8 | | 5 | 1 | 6 |
| 14 à 15 | | 27 | | | 27 | 27 | | | 27 | | | 57 à 58 | | 11 | 2 | 13 | | 11 | 1 | 12 |
| 15 à 16 | | 27 | | | 27 | 26 | | | 26 | | | 58 à 59 | | 12 | 2 | 14 | 1 | 8 | 4 | 13 |
| 16 à 17 | | 25 | | | 25 | 28 | | | 28 | | | 59 à 60 | | 3 | 2 | 5 | | 8 | 1 | 9 |
| 17 à 18 | | 16 | | | 16 | 28 | | | 28 | | | 60 à 61 | 2 | 9 | 5 | 16 | 3 | 8 | 4 | 15 |
| 18 à 19 | | 33 | | | 33 | 23 | | | 23 | | | 61 à 62 | | 3 | 2 | 5 | | 4 | 3 | 7 |
| 19 à 20 | | 15 | | | 15 | 11 | | | 11 | | | 62 à 63 | | 7 | 3 | 10 | | 5 | 3 | 8 |
| 20 à 21 | | 24 | | | 24 | 20 | 2 | | 22 | | | 63 à 64 | | 3 | 1 | 4 | | 1 | 4 | 5 |
| 21 à 22 | | 19 | | | 19 | 14 | 3 | | 17 | | | 64 à 65 | 1 | 6 | 1 | 8 | | 1 | | 1 |
| 22 à 23 | | 13 | | | 13 | 17 | 3 | | 20 | | | 65 à 66 | | | | | 1 | 7 | 2 | 10 |
| 23 à 24 | | 23 | | | 23 | 13 | 2 | | 15 | | | 66 à 67 | | 7 | 4 | 11 | | 1 | 2 | 3 |
| 24 à 25 | | 15 | 6 | | 21 | 16 | 8 | | 24 | | | 67 à 68 | | 3 | | 3 | 1 | 2 | 2 | 5 |
| 25 à 26 | | 17 | 3 | | 20 | 7 | 15 | | 22 | | | 68 à 69 | | 3 | | 3 | | 1 | 4 | 5 |
| 26 à 27 | | 10 | 7 | | 17 | 11 | 13 | | 24 | | | 69 à 70 | | 2 | 2 | 4 | | | 1 | 1 |
| 27 à 28 | | 11 | 6 | | 17 | 6 | 15 | | 21 | | | 70 à 71 | | 1 | | 1 | | 1 | 3 | 4 |
| 28 à 29 | | 6 | 11 | | 17 | 9 | 13 | | 22 | | | 71 à 72 | | | | | | | 3 | 3 |
| 29 à 30 | | 7 | 5 | | 12 | 7 | 10 | | 17 | | | 72 à 73 | | 1 | | 1 | | 2 | 1 | 3 |
| 30 à 31 | | 11 | 12 | | 23 | 4 | 9 | | 13 | | | 73 à 74 | | | | | | | | |
| 31 à 32 | | | 7 | | 7 | | 7 | | 7 | | | 74 à 75 | | | | | 1 | | | 1 |
| 32 à 33 | | 7 | 16 | 1 | 24 | 3 | 19 | 1 | 23 | | | 75 à 76 | | 1 | 1 | 2 | | | 2 | 2 |
| 33 à 34 | | 1 | 9 | 1 | 11 | 3 | 13 | | 16 | | | 76 à 77 | | 2 | 1 | 3 | | | | |
| 34 à 35 | | 1 | 9 | 1 | 11 | 1 | 12 | 1 | 14 | | | 77 à 78 | | 1 | | 1 | | | 2 | 2 |
| 35 à 36 | | 3 | 15 | 1 | 19 | 2 | 13 | 1 | 16 | | | 78 à 79 | | | | | | 1 | | 1 |
| 36 à 37 | | 2 | 17 | 1 | 20 | 1 | 19 | | 20 | | | 80 à 81 | | | 1 | 1 | | | | |
| 37 à 38 | | 4 | 11 | 3 | 18 | 3 | 9 | | 12 | | | 81 à 82 | | | | | | 1 | | 1 |
| 38 à 39 | | 1 | 15 | 1 | 17 | | 15 | 2 | 17 | | | 82 à 83 | | | 1 | 1 | | | | |
| 39 à 40 | | | 8 | | 8 | | 8 | | 8 | | | 86 à 87 | | | 1 | 1 | | | | |
| 40 à 41 | | 1 | 21 | 1 | 23 | | 12 | 2 | 14 | | | 93 à 94 | | | | | | 1 | | 1 |
| 41 à 42 | | | 9 | 1 | 10 | 1 | 8 | | 9 | | | | | | | | | | | |
| 42 à 43 | | 2 | 10 | 3 | 15 | | 10 | 3 | 13 | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | 695 | 423 | 59 | 1177 | 629 | 423 | 91 | 1143 |

2 - Autres caractéristiques de la population

2.1 - Origines et nationalité

| | FRANÇAIS | | | ETRANGERS | Total général de la population |
|---------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------------------|-----------|--------------------------------------|
| | D'ORIGINE | | ETRANGERS | | |
| | nés dans le département | Nés dans d'autres départements | Naturalisés Français | | |
| Sexe masculin | 1161 | 16 | | | 1177 |
| Sexe féminin | 1138 | 5 | | | 1143 |
| Total | 2299 | 21 | | | 2320 |

2.2 - Cultes

Nota. Les anglicans, méthodistes, quakers, anabaptistes, frères moraves, etc., etc., doivent étre compris dans la colonne : autres sectes protestantes.

| | CATHOLIQUES | PROTESTANTS | | AUTRES SECTES protestantes | ISRAELITES | TOTAL |
|--------------|-------------|---|---|----------------------------------|------------|-------------|
| | | Des églises Réformées (calvinistes) | de la confession d'Augsbourg (luthériens) | | | |
| | | Sexe M. | 1176 | 1 | | |
| Sexe F. | 1143 | 0 | | | | 1143 |
| TOTAL | 2319 | 1 | | | | 2320 |

2.3 - Infirmités

| Ages et état civil | Aliénés | | Idiots et crétins | | Goitreux | | | | Aveu- gles | Sourds- muets | |
|-------------------------|---------|---|----------------------|---|----------|---|----------------|---|---|------------------|----------|
| | | | Non goitreux | | Crétins | | Non crétins | | devenus tels posté- rieurement à la nais- sance | | |
| | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F | |
| Adultes célibataires | | | 3 | | | | | | | | 1 |
| Adultes mariés | | | | | | | | | 2 | | |
| Adultes veufs | | | | | | | | | 1 | | |
| TOTAL | | | 3 | | | | | | 3 | | 1 |

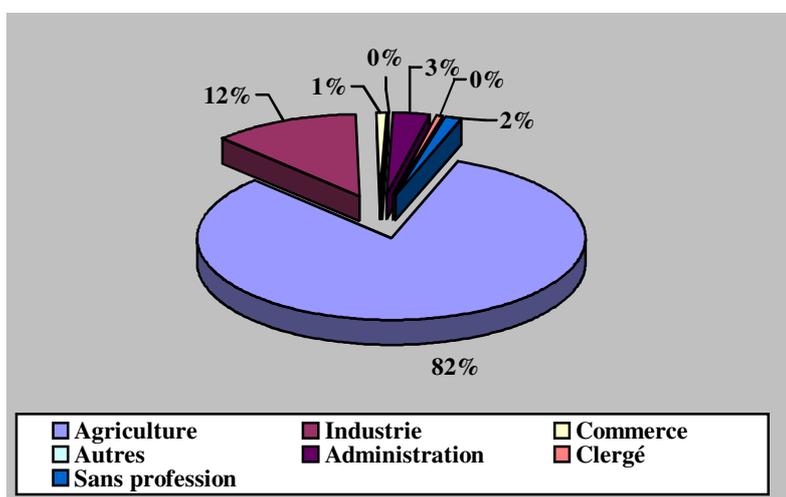
2.4 - Degré d'instruction

| | NE SACHANT ni lire ni écrire | SACHANT lire seulement | SACHANT lire et écrire | TOTAL GENERAL de la population |
|---------------|---------------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| Sexe masculin | 883 | 39 | 255 | 1177 |
| Sexe féminin | 959 | 58 | 126 | 1143 |
| Total | 1842 | 97 | 381 | 2320 |

3 – Les professions

Le tableau ci-après reproduit, pour chaque catégorie professionnelle, les actifs et les personnes rattachées : familles, domestiques.

| Catégories professionnelles | Hommes | Femmes | TOTAL |
|-----------------------------|--------|--------|-------|
| Agriculture | 979 | 919 | 1898 |
| Industrie | 138 | 146 | 284 |
| Professions libérales | 31 | 40 | 71 |
| Individus sans profession | 17 | 18 | 35 |
| Commerce | 8 | 13 | 21 |
| Clergé | 3 | 4 | 7 |
| Autres professions | 1 | 3 | 4 |
| TOTAUX | 1177 | 1143 | 2320 |



Le tableau suivant permet d’imaginer Saint-Hilaire-de-Riez vivant au rythme de toutes les activités énumérées ci-dessous.

Les notables : Monsieur le curé et son vicaire (sans oublier la servante et le sacristain), les 3 religieuses, l’instituteur (René Baud).

Le garde-champêtre, Jean Burgaud, était là pour informer la population et faire régner l’ordre.

Les préposés aux douanes, établis au Bourg, à Sion, Pineau, La Pège, La Fenêtre, surveillaient de très près les mouvements de marchandises et surtout du sel.

Quant aux artisans : maréchal-ferrant, taillandiers, forgeron, charron, tailleur de pierre, maçons, charpentiers, cordonnier, sabotier, tailleur d’habit, tailleuses, et aux commerçants : aubergistes, débitant de tabac, camelot, marchand de tissus et laine, boucher, etc., ils facilitaient grandement la vie des Hilairois.

L’activité la plus importante était l’agriculture (82%) avec les fermiers, journaliers, ouvriers et propriétaires agricoles. Venaient ensuite les saulniers, meuniers, fariniers, tisserands... sans oublier quelques retraités dont la doyenne avait 93 ans et le doyen 86.

| POPULATION SELON LES PROFESSIONS | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|---------------------------|-----------|---|------------|------------------|-----------|-------------|
| PROFESSIONS | Nombre des explo- tations | CHEFS D'EXPLOITATION | | | | Domes- tiques | | Total |
| | | exerçant la profession | | leur famille vivant de la profession | | | | |
| | | M | F | M | F | M | F | |
| | | I - AGRICULTURE | | | | | | |
| 1 - Propriétaires habitants leurs terres et faisant valoir eux-mêmes, soit par régisseur ou maître valet | | 33 | 14 | 38 | 52 | 3 | 13 | 396 |
| 2 - Fermiers | 43 | 37 | 6 | 110 | 139 | 72 | 32 | 153 |
| 3 - Journaliers et ouvriers agricoles | | 97 | 26 | 91 | 156 | | 1 | 371 |
| 4 - Autres professions agricoles | | 191 | 17 | 280 | 445 | 27 | 18 | 978 |
| TOTAUX AGRICULTURE | 43 | 358 | 63 | 519 | 792 | 102 | 64 | 1898 |
| II - INDUSTRIE | | | | | | | | |
| 1 - Textile | | | | | | | | |
| - lin et chanvre | 5 | 5 | | 6 | 10 | | | 21 |
| 2 - Extractive | | | | | | | | |
| - salines de sel marin | | 20 | 1 | 39 | 50 | 2 | 2 | 114 |
| 4 - Fabrication d'objets en métal | | | | | | | | |
| - Fondeurs, fourbisseurs, taillandiers, chaudronniers, forgerons, potiers d'étain, tourneurs sur métaux. | 2 | 3 | | 3 | 4 | | 1 | 11 |
| 9 - Bâtiment | | | | | | | | |
| - Menuisiers et charpentiers | 1 | 1 | | 2 | 1 | | | 4 |
| Maçons, tailleurs de pierre et couvreurs | | 4 | | 1 | 7 | | | 12 |
| total bâtiment | 1 | 5 | | 3 | 8 | | | 16 |
| 12 - Habillement et de la toilette | | | | | | | | |
| - tailleurs | 2 | 1 | 1 | 1 | 3 | | | 6 |
| - lingerie et chemiserie | | | 1 | | | | | 1 |
| - cordonniers et bottiers | 1 | 1 | | 2 | 2 | | 1 | 6 |
| - sabotiers | 1 | 1 | | 4 | 5 | | | 10 |
| total habillement, textile | 4 | 3 | 2 | 7 | 10 | | 1 | 23 |
| 13 - Alimentation | | | | | | | | |
| - meuniers | 10 | 17 | | 23 | 36 | | 3 | 79 |
| - bouchers, charcutiers, tripiers | 1 | 1 | | 2 | | | | 3 |
| - restaurants et tables d'hôte, auberges et cabarets, hôtels garnis donnant à manger | 3 | 3 | | 5 | 5 | | | 13 |
| total alimentation | 14 | 21 | | 28 | 43 | | 3 | 95 |
| XIV - des transports | | | | | | | | |
| -carrossiers, charrons, selliers, boureliers, maréchaux-ferrants | 2 | 4 | | 1 | 5 | | | 10 |
| TOTAL DE L'INDUSTRIE | 29 | 57 | 3 | 91 | 130 | 2 | 7 | 288 |

| PROFESSIONS | Nombre des explo- tations | CHEFS D'EXPLOITATION | | | | Domes- tiques | | Total |
|---|------------------------------------|---------------------------|----------|---|-----------|------------------|----------|-----------|
| | | exerçant la profession | | leur famille vivant de la profession | | M | F | |
| | | M | F | M | F | | | |
| | | | | | | | | |
| III - COMMERCE | | | | | | | | |
| 3 - habillement et toilette | | | | | | | | |
| - marchands de tissus de laine | 2 | 1 | 1 | 4 | 4 | | 1 | 11 |
| 8 - objets de luxe et de plaisir | | | | | | | | |
| -débitants de tabac | 1 | | 1 | 1 | 3 | | | 5 |
| 9 - marchands d'objets divers, marchands sur la voie publique, colporteurs | | 1 | | | | | | 1 |
| TOTAUX DU COMMERCE | 3 | 2 | 2 | 5 | 7 | | 1 | 17 |
| V - AUTRES PROFESSIONS DIVERSES | | | | | | | | |
| - autres | | 1 | | 3 | | | | 4 |
| VI - PROFESSIONS LIBERALES | | | | | | | | |
| 1 - profession de l'enseignement | | | | | | | | |
| directeurs, maîtres, régents | | 1 | | 2 | | | 1 | 4 |
| 5 - Force publique | | | | | | | | |
| Gardes champêtres et sergents de ville | | 1 | | 1 | 2 | | | 4 |
| 6 - Gouvernement et administrations puliques | | | | | | | | |
| dignitaires, fonctionnaires, employés : | | | | | | | | |
| a - l'Etat | | 16 | | 12 | 35 | | | 63 |
| TOTAUX PROFESSION LIBERALES | | 18 | 0 | 15 | 37 | 0 | 1 | 71 |
| VII - CLERGE | | | | | | | | |
| 1 - Clergé régulier (religieux ou religieuses appartenant à des congrégations ou ordre-religieux. | | | 3 | | | | | 3 |
| 2 - Clergé séculier(archevêques, évêques, chanoines, curés, vicaires, desservants, chapelains, aumôniers de la marine et de l'armée | | 2 | | | | 1 | 1 | 4 |
| TOTAUX DU CLERGE | | 2 | 3 | 0 | 0 | 1 | 1 | 7 |
| VIII - INDIVIDUS SANS PROFESSIONS | | | | | | | | |
| 1 -Propriétaires vivant notoirement du produit de la location de leurs immeubles | | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 8 |
| 2 -Individus pensionnés par l'Etat, par les départements etc | | 8 | | 5 | 14 | | | 27 |
| TOTAUX SANS PROFESSION | | 10 | 1 | 6 | 15 | 1 | 2 | 35 |

3 – Le cheptel

1 - RACE CHEVALINE

| | | | | |
|---|---|---------------|---------------|--------------|
|  | Poulains et pouliches de moins de 3 ans 81 | Chevaux 16 | Juments 79 | Total 176 |
|---|---|---------------|---------------|--------------|

2 - RACE MULASSIERE

| | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|
|  | Jeunes 1 | Adultes 12 | Total 13 |
|---|-------------|---------------|-------------|

3 - RACE ASINE

| | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------|--------------|
|  | Anons 38 | Anes 163 | Anesses 114 | Total 315 |
|---|-------------|-------------|----------------|--------------|

3 - RACE BOVINE

| | | | | | | |
|---|------------------------------|---|-----------------|--------------|---------------|---------------|
|  | Veaux (0 à 3 mois) 345 | Bouvillons, tauril- lons, génisses. 502 | Taureaux 333 | Bœufs 382 | Vaches 634 | Total 2198 |
|---|------------------------------|---|-----------------|--------------|---------------|---------------|

5 - RACE OVINE

| | | | | | | |
|--|---|--------------------|---------------|---------------------|---------------------|---------------------|
|  | Races 1) communes 2) perfectionnées | Béliers 33 1 | Brebis 753 | Moutons 462 4 | Agneaux 518 8 | Total 1766 13 |
|--|---|--------------------|---------------|---------------------|---------------------|---------------------|

6 - RACE PORCINE

| | | | | | |
|---|--------------|---------------|----------------|-----------------------|--------------|
|  | Verrats 3 | Truies 371 | Cochons 103 | Cochons de lait 92 | Total 569 |
|---|--------------|---------------|----------------|-----------------------|--------------|

7 - RACE CAPRINE

| | | | | |
|---|-------|---------------|----------------|-------------|
|  | Boucs | Chèvres 10 | Chevreaux 3 | Total 13 |
|---|-------|---------------|----------------|-------------|

8 - RUCHES

| | | |
|---|--------------------------------|----|
|  | Ruches d'abeilles en activité. | 44 |
|---|--------------------------------|----|

Cette année-là, Monsieur le curé et Monsieur le maire, Louis Clément Burgaud, ont signé 161 actes dont 70 baptêmes, 28 mariages, 63 décès, soit un événement en moyenne tous les 2 jours.

Quelle animation sur la place de l'église, « dans l'bourg », pour le plus grand bonheur des cabaretiers !

A travers ces énumérations, j'entends le son des cloches, le bruit de l'enclume, le parlange dans les auberges, les bistrots, les bourrines, et pendant les foires. Je vois aussi ceux qui s'activent, et ceux qui font une pause bien méritée, le menton appuyé sur les mains bien « ancrées » sur le manche de la « fraïe », elle-même plantée dans le carré qu'ils viennent de retourner.

Je n'oublie pas la campagne avec tous ses animaux et le fameux chant du coq, le réveil-matin de nos ancêtres.

Je retrouve, enfin, l'odeur des mémorables veillées passées, au coin du feu, en compagnie « du Monsieur, de la Dame, du Borgne, de la Vache et toute la suite ».

Colette GENGOUX

UNE FILLE DE LA RIVE

Je suis allée à l'école de la Fradinière



Madame Milcendeau, 2^e rang à partir du bas et 5^e place de gauche à droite

Nous avons commencé par regarder une belle photo de classe de 1927. L'instituteur s'appelait Monsieur Grolleau.

« *Où faut examiner les culottes maraîchines des petites filles* », nous dit Eléonore, appelée Esther Burgaud, mariée à Monsieur Ferdinand Milcendeau.

En regardant la photo elle ajoute : « *J'étais grosse comme de rien. Ils ont dû me prendre de près !. J'avais 9 ans* ».

Je suis née en 1918 le 4 décembre, à la Rive, dans la bourrine St Michel. Ma

mère avait le microbe de la fièvre purpurale. J'ai été nourrie par une tante.

Deux chambres et une grange, voilà la maison. La partie de la chambre où je couchais était nappée. Il y avait le père et la mère, deux aînés : des jumeaux 10 ans plus vieux que moi et ma sœur de 8 ans plus jeune. Mon père était journalier. Il allait travailler à vélo chez Vrignaud et après chez Caiveau au Pissot (marchand de foin et de pierres), il travaillait dur.

Ma mère élevait 1 cochon, 2 moutons et de la volaille. Elle ramassait des aiguilles de pin. Elle était pas forte depuis qu'elle m'avait eue.

On mangeait bien le dimanche et la semaine aussi : du lard avec des choux.

Mon père allait la nuit pêcher les anguilles qu'il allait vendre le dimanche à Croix-de-Vie et pêcher aussi des grenouilles qu'on mangeait.

Mon père a eu une retraite qu'il avait payée.

Ma sœur est partie à 17 ans à Sallertaine. Elle est restée 40 ans chez Pelloquin et 20 ans chez Monsieur Barreau.

On jouait, on allait à la Rochejaquelein. Dans les prés on cueillait de la marjolaine. On jouait en bande et on disait que c'était que c'était la guerre encore. On savait que c'était à cet endroit là que La Rochejaquelein avait été tué. Ma grand-mère, c'était le café-épicerie de la Rochejaquelein aux Mattes. On voyait les messieurs et les dames arrivés avec des voitures. Quand on voyait une auto, on courait, ils nous donnaient 5 centimes.

Je venais avec mon voisin Gégé Vrignaud, en charrette, à Saint-Hilaire à la messe et au catéchisme. On mangeait chez Monsieur Bourdic. On allait aux vêpres et on repartait à pied. On passait quelquefois chez Armandine au Bois Juquaud qui nous donnait à boire dans des tasses. On passait par des petits chemins.

On jouait, on s'amusait avec les poupées.

Je suis allée au bal car ma tante Colombe avait le piano au bistrot. On dansait la maraîchine.

Maman nous commandait des choses à faire, un petit peu de tout : aller chercher de l'herbe aux lapins, donner à manger aux petites poules, apprendre à tricoter.

A 6 ans pour l'enterrement de ma grand-mère, il y avait une charrette avec un cheval qui la tirait sur la route actuelle de la Fradinière qui était empierrée.

A 10 ans ½, j'ai été chez une veuve, Madame Blandineau. Elle est venue me demander à mes parents. Je gagnais 1 F par jour, 30 F par mois. Les 30 F, je les donnais à mes parents qui les mettaient dans une petite boîte dans l'armoire. Je suis restée 9 mois chez la veuve, je gardais les enfants, et la vache.

Puis j'ai été bonne chez Monsieur Martin, au moulin des 4 Moulins à Sallertaine, à 12 ans. Monsieur Martin travaillait avec son cousin Monsieur Jean Giraud au moulin. J'ai bien appris à travailler. J'avais des bonbons quand Madame Martin revenait de la messe.

J'ai été 6 mois sans revenir voir mes parents car la route était inondée entre Sallertaine et Le Perrier, jusqu'à « la Matte ».

Après les deux ans à Sallertaine, j'ai été domestique chez Monsieur Moreau, sur la route de Saint-Jean-de-Monts au Pissot.

A Saint-Hilaire, je suis devenue grande bonne. J'allais au marché vendre le beurre et je faisais le foin.

A 14 ans, je me levais le matin vers 4h 30, j'allais à bicyclette pour aller traire les 3 vaches. J'avais peur en passant dans les sapins. Je laissais un seau dans une maison chez Monsieur Couton. Quand les vaches étaient tirées, je revenais avec les bidons pleins de lait. On tirait les vaches trois fois par jour.

On me commandait, j'obéissais.

Moi je n'ai jamais été habillée en maraîchine. J'avais des bas de couleurs à rayures vertes, rouges, bleues faits par maman.

Le sarrau était en pilou l'hiver et en coton l'été.

J'avais mal au coup de pied donc je ne portais pas de sabots de bois. J'avais des *socques*.

Monsieur Vrignaud donnait des *siettes* que maman faisait ressemeler.

Je mettais une quichenotte.

A l'école de la Fradinière que j'ai fréquenté jusqu'à l'âge de 10 ans ½, avec l'instituteur, on allait ramasser des herbes, le soir. L'instituteur les vendait. Il avait fait faire 2 douches avec 1 bidon en haut et un robinet.

Je me rappelle, une grand-mère qui était venue prendre une douche avait oublié d'enlever sa chemise. Elle criait « *Venez, monsieur Grolleau, suis toute mouillée* ».

Je me rappelle que les parents avaient dû acheter des brosses à dents et on devait se laver les dents.

J'avais des nattes, l'instituteur nous les tirait et il nous tirait les joues et les oreilles, plus aux garçons qu'aux filles. C'était un très bon instituteur. Il y avait la dame et le monsieur. On était 43, plus sur la photo, mais 25 à 30 par classe.

On arrivait à l'école à 8 h. On se mettait en rang et l'instituteur nous faisait passer devant lui pour regarder si nos mains étaient propres.

En arrivant, on faisait la leçon de morale. On chantait, on faisait le calcul, des opérations. Je travaillais bien.

L'instituteur est venu dire à mon père que j'aurais dû rester à l'école. Mais il

fallait bien rendre service à la voisine qui avait perdu son mari.

On jouait de la flûte et on faisait un petit concert à la remise des prix à la fin de l'année scolaire.

En revenant de l'école, on devait apprendre des leçons et faire des problèmes

A l'école le midi, on mangeait sous le préau en emportant le panier : pain, œuf, chocolat et des figues à la saison, un peu de beurre.

On allait au catéchisme le mardi, le jeudi et le dimanche pour la communion solennelle. Quand on faisait la communion, on venait du couvent (l'école privée) sur 2 rangs, les filles d'un côté, les garçons de l'autre. Au début, ceux du bourg, après ceux de la Rive et puis ceux de Sion. Avant la communion, on faisait trois jours de retraite.

.
A cette époque là, je n'ai pas regretté de partir de l'école. Les parents ont dit qu'il fallait aller domestique, je suis partie domestique, j'ai obéi sans discuter. Quand le père parlait, personne ne discutait.

Esther MILCENDEAU

ORIGINES PATERNELLES ET MATERNELLES DE MADAME MILCENDEAU

Madame Milcendeau, née Esther, Eléonore (prénom usuel) ; Adelma BURGAUD épousa en 1936 à Saint-Hilaire-de-Riez Ferdinand MILCENDEAU originaire du Perrier.

Elle est née de l'union de Pierre, Jean, Jacques (prénom usuel), Marie, né le 27/12/1881 aux Mattes à Saint-Hilaire-de-Riez, **avec** Esther BURGAUD, née à Saint-Jean-de-Monts, mariés en 1907 à Saint-Hilaire-de-Riez.

Pierre, Jean, Jacques, Marie (son grand-père paternel) est né de l'union de Jacques, Nicolas, né au Perrier, veuf de Marie Vrignaud, laboureur à Soullans **avec** Victoire, Eléonore (prénom usuel) JOLIVET, née le 27/10/1848 à Saint-Hilaire-de-Riez, veuve de Pierre Jérôme NAUD, mariés le 13/05/1878.

Pierre Jérôme NAUD est né au Perrier, décédé le 05/04/1877 aux Vieilles Mattes à Saint-Hilaire-de-Riez (marié le 11/05/1870 à Saint-Hilaire-de-Riez).

A la naissance du père de Madame Milcendeau en 1881, son grand-père est dit cultivateur et aubergiste (cultivateur aux Vieilles Mattes en 1879).

Le café-épicerie, dont nous parle Madame MILCENDEAU, a soit été créé en 1880/1881 ou acheté à cette époque là. Il a été fermé en tant que café mais l'épicerie continue comme avant.

Colette GENGOUX

Un autre témoignage, celui de Marcel Babu habitant la Tisonnière depuis sa naissance :

« Mon grand-père est né en 1876. Il est allé à l'école à l'âge de 7 ans et il était dans les premiers inscrits l'année de la construction de l'école. Je pense que l'école a été construite en 1883. Mon grand-père me racontait que les pierres qui avaient servi à la construction de l'école venaient des « Rochelles » en barques et étaient déchargées à la Tisonnière. De là, des chars à bœufs les transportaient jusqu'à la Fradinière ».

Dans le n°1 des « Cahiers de Rié » Madame Moreau évoquait une journée à l'usine de conserves Brunet : « *Quand il faisait beau, on mangeait sur le muret...* »



Une lectrice, que nous remercions vivement, a retrouvé cette carte postale de l'époque qui illustre le moment du déjeuner.